BERTÉ

Vol. 83 n°46 Saint-Boniface, du 7 au 13 mars 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

L'art d'aimer



photo: Anie Cloutier

Amants de la nature, amoureux dans la vie et passionnés d'art, Hélène et Marcien LeMay multiplient par deux le plaisir des yeux, dans une exposition qui conjugue poésie avec douceur, en montre au Centre culturel franco-manitobain. Page 13.

Citation de la semaine

«Mais surtout, je pourrai me reposer des cris de mon petit frère.»

Il y a mille et une bonnes raisons de vouloir participer à un voyage-échange, et celle de Stéphanie Fraser en vaut bien une autre! **Page 7.**

1,9 million $ pour Sainte-Agathe

La municipalité rurale de Ritchot et le Conseil de développement économique se réjouissent d'avoir obtenu près de deux millions $ pour le parc industriel de Sainte-Agathe. **Page 6.**

146 000 $ qui en disent long

En portant plainte au Commissariat aux langues officielles face à un programme de Santé Canada, Pluri-elles et la FPCP sont les premiers à tester la partie 7 de la Loi sur les langues officielles. **Page 3.**



Ryan Savage fait la démonstration que la boxe amateur, c'est pas si sauvage qu'on le croit! Page 17.

photo: Marc-Éric Bouchard

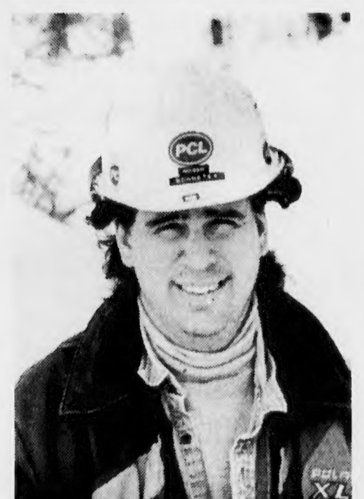


photo: Estelle Sirieix

Quand on travaille près des rivières à la construction de routes et de ponts, il faut être préparé à secourir des gens, croit Roger Bonneteau, qui a mérité une médaille de bravoure pour avoir sauvé deux vies en 1996. Page 7.

Le record de Francofonds

Francofonds a réalisé une année record avec sa campagne de 1996. Et la fondation vise le 2 millions pour son 25e en 1998. **Page 6.**

S'étudier, s'unir, se soutenir

Tandis que les parents des écoles françaises s'entendent sur la nécessité de ne pas couper, la DSFM continue de chercher des solutions pour l'avenir. **Pages 8 et 9.**





Réponse de Linda McIntosh à Saint-Claude

«La ministre ne nous laisse pas le choix»

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a reçu cette semaine une lettre de la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, en réponse à sa demande d'établir un programme français à Saint-Claude pour septembre 1997. Ni la FPCP ni les parents de Saint-Claude n'ont trouvé dans les termes de cette lettre desmotifs d'espérer que le gouvernement accède à cette demande, explique la présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdal.


photo: Estelle Sinkex

Diane Dornez-Laxdal: le gouvernement ne nous laisse pas le choix.

«La ministre ne nous laisse pas d'autre choix que d'aller devant le tribunal, dit-elle. Il est clair que le gouvernement préfère être vu comme s'il était obligé d'offrir le programme, plutôt que d'avoir l'air d'être gentil avec les francophones.»

La FPCP intentera donc une action en justice, «mais c'est sûr qu'on espère que la ministre va négocier avant qu'on mette le pied à la cour», précise Diane Dornez-Laxdal.

C'est ce qui s'était produit l'automne dernier, alors que la volonté des parents de Laurier d'obtenir une école avait déclenché des négociations entre les avocats des parents et de la Province. Ces négociations avaient mené à la conclusion d'une entente entre la Division scolaire franco-manitobaine et la Division scolaire de Turtle River sur le partage de locaux de l'école et de classes portatives.

Reste qu'à Laurier, le programme français géré par la Division scolaire franco-manitobaine est toujours prodigué dans le centre communautaire du village, six mois après la conclusion de cette entente. «Toutes sortes de choses ont retardé l'arrivée des classes portatives, rappelle Diane Dornez-Laxdal. Et ensuite, il a fallu construire des corridors pour les relier. Ça fait six mois qu'on nous dit que dans un mois, ça va être prêt! Finalement, les élèves devraient entrer dans les classes portatives à la fin de mars.»

Les élèves, dit-elle, n'y passeront donc que les trois derniers mois de l'année scolaire. «Et pendant ce temps, parce que les huttes ne sont pas prêtes, le directeur de l'école de Laurier refuse que les élèves du programme français aient accès au gymnase et à la classe portative déjà en place.»

L'expérience vécue à Laurier, indique Diane Dornez-Laxdal, «ne nous rend pas optimistes sur nos chances d'obtenir des résultats rapidement dans le cas de Saint-Claude si on négocie avec la Province.»

Par ailleurs, la DSFM, qui a aussi fait une deuxième demande au gouvernement provincial afin qu'il finance l'établissement d'un programme français à Saint-Claude, devra attendre quelques semaines avant d'obtenir une réponse du ministère de l'Éducation.

«On n'a pas réagi encore et c'est normal, explique le sous-ministre adjoint, Guy Roy. Quand nous avons des demandes financières de ce genre, le dossier est évalué selon un processus rigoureux, dans une approche coordonnée» qui implique «une analyse des départements des finances, des bâtiments et du département juridique».

La DSFM, dit-il, «devra attendre au moins six semaines si on veut être sérieux dans notre analyse».

Quant à savoir où ce programme pourrait être offert dans Saint-Claude, «il faut, lance Guy Roy, poser la question à la DSFM», puisque c'est elle qui l'offrirait.

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM

Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

ACTUEL

Un exemple de dévolution des pouvoirs?

146 000 $ qui en disent long

Pluri-elle et la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) auront-ils une part des millions $ versés au Manitoba par le fédéral pour le Programme d'accès communautaire pour enfants (PACE)?

C'est en tout cas ce qu'espèrent Murielle Gagné-Ouellette et Hélène d'Auteuil, les directrices générales des deux organismes qui ont logé une plainte au Commissariat aux langues officielles en octobre dernier.

Selon elles, le gouvernement fédéral, qui a injecté au Manitoba 9 millions $ en cinq ans pour le PACE, n'aurait pas respecté ses obligations face aux articles 41 et 42 de l'article 7 de la Loi sur les langues officielles.

Un partenariat imposé

«Jusqu'ici, on n'a eu que 1,8 % des 9 millions $, rappelle Murielle Gagné-Ouellette. Est-ce normal que seulement 146 000 $ aient été versés aux francophones? Et encore: nous sommes deux organismes à nous partager la somme.»

Dans leurs demandes initiales, explique Murielle Gagné-Ouellette, Pluri-elles et la FPCP se sont tout de suite heurté à un manque de compréhension de la part du comité conjoint chargé de distribuer les fonds au Manitoba. «On nous a imposé un partenariat, dit-elle, alors que nos projets sont très différents. Tout ce qui les unit, c'est la géographie!»

Pluri-elles a en effet utilisé sa part de subventions pour son programme d'éducation mères-adolescentes à La Broquerie et Saint-Malo, tandis que la FPCP employait cet argent à des projets liés à l'ouverture de mini-CRÉE à La Broquerie et Saint-Pierre-Jolys.

Ça concerne le fédéral

«On nous a dit que ce programme allait être renouvelé, poursuit Murielle Gagné-Ouellette. Or, notre deuxième demande n'a même pas été considérée par le comité. Est-ce que ça signifie que les francophones n'ont pas de besoins? qu'il n'y a pas de pauvreté chez nous? pas de besoin de prévention?» Pour elle, «c'est à la province que ça bloque». La distribution des subvrentions est faite par un comité conjoint fédéral-Manitoba où les employés du fédéral sont en minorité. «Et quand on demande à la province pourquoi ils ne considèrent pa notre demande, dit-elle, on nous répond que la Loi sur les langues officielles, ça concerne le fédéral.»

Hélène d'Auteuil et Murielle Gagné-Ouellette maintiennent que les projets des deux organismes s'inscrivent dans les critères du PACE, dans ses volets d'éducation et de prévention. «Une quizaine de centres de ressources à la famille anglophones ont obtenu du financement du PACE, rappelle Hélène d'Auteuil. Nous aussi, nous sommes aussi un centre de ressources à la famille.

«Si on ne met pas en place nos programmes, demande-t-elle, si on n'organise pas des activités qui permettent à des gens en région éloignée de se rassembler autour d'une communauté, qui d'autre au Manitoba peut le faire en français?» Mais, constate Hélène d'Auteuil, «la Province n'est pas sensible à ce genre d'arguments».

Employée par le fédéral pour sensibiliser les ministères à leurs responsabilités face à la Loi sur les langues officielles, Maria Chaput travaille à ce dossier. «Nous avons aussi alerté la Société franco-manitobaine, le député Ron Duhamel et nous irons alerter le Bloc québécois s'il le faut», avance Murielle Gagné-Ouellette.

Sans financement, Pluri-elles mettra fin au programme mères-adolescentes à la fin de mars. «Nous sommes plus chanceux à la FPCP parce que nous sources de revenus sont plus diversifiés, indique Hélène d'Auteuil. Les mini-Crée continueront leurs activités.»

Sylviane LANTHIER



photo: Estelle Sirieix
Maria Chaput: parler aux membres du comité.



Archives La Liberté
Murielle Gagné-Ouellette: «C'est à la province que ça bloque.»



photo: Estelle Sirieix
Hélène d'Auteuil: «Nous sommes aussi un centre de ressources.»

Le test de la dévolution

«Le cas de Pluri-elles et de la FPCP nous donne une idée de ce qui pourrait se passer dans d'autres domaines où le fédéral laisse la province gérer des programmes, comme la formation professionnelle», explique Rénald Rémillard, conseiller politique à la Société franco-manitobaine.

Maria Chaput abonde dans le même sens: «Si ce sont des fonctionnaires provinciaux qui bloquent la demande des organismes, et si la province a plus de pouvoirs que le fédéral au sein du comité-conjoint, dit-elle, alors on peut se demander qu'est-ce que ça veut dire pour la dévolution des pouvoirs.»

Au Commissariat aux langues officielles, Gérard Gagnon confirme qu'une enquête est en cours à la suite de la plainte déposée par Pluri-elles et la FPCP. Un rapport préliminaire pourrait être déposé en avril. «C'est la première fois au Manitoba qu'une plainte touche la partie 7 de la loi, mais il faut dire que cette partie n'est opérante que depuis 1994», précise-t-il.

«À mon avis, dans un cas comme celui-là, on ne peut pas parler de dévolution des pouvoirs, mentionne aussi Gérard Gagnon, parce qu'il n'y a pas eu d'entente formelle signée entre les deux niveaux de gouvernement. On parle plutôt de cogestion, par exemple. Ce qui signifie que la responsabilité du fédéral reste entière et que le fédéral est imputable au point de vue des langues officielles.»

Dans le discours du trône qui a ouvert la présente session parlementaire à Winnipeg, le gouvernement provincial a par ailleurs annoncé une entente importante avec Ottawa en matière de formation professionnelle. Mais on ignore toujours le contenu de cette entente en regard des services en français.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Santé en français

Au Canada, il est reconnu que les droits des minorités de langues officielles sont en fait un concept à deux vitesses. Il y a d'un côté les anglophones du Québec qui jouissent de tous les mêmes services - parfois même de meilleure qualité - que la majorité francophone. De l'autre, nous trouvons les francophones du Canada qui aimeraient, en vain, avoir le même traitement que la majorité anglophone. Cette disparité dans la livraison des services de base en fonction de sa langue est appelée avec sarcasme le «fédéralisme asymétrique» par certains détracteurs du système politique canadien.

Au Québec, les anglophones poussent de grands cris parce que certains services auxiliaires (réception, systèmes téléphoniques automatisés, etc.) seront peut-être donnés en français seulement.

Pendant ce temps, en Ontario, le gouvernement conservateur de Mike Harris veut fermer le seul hôpital qui soit entièrement contrôlé par des francophones, l'hôpital Monfort d'Ottawa. Monfort est aussi le seul endroit où tous les soins et services peuvent être donnés entièrement en français en Ontario. Ouvert au milieu des années 50, Monfort a servi des générations de Franco-Ontariens qui, aujourd'hui, refusent de laisser leur gouvernement fermer ce qu'ils ont durement acquis 40 ans plus tôt.

La mobilisation qui s'est créée autour de Monfort montre à quel point les Franco-Ontariens en ont assez de se laisser manger la laine sur le dos.

L'éducation dans sa langue est un droit reconnu par la constitution canadienne et malgré cela, il est difficile de l'obtenir d'un océan à l'autre. Obtenir des services de santé dans sa langue n'est-il pas un autre droit tout aussi fondamental que l'éducation dans sa langue? Faudra-t-il alors exiger que la reconnaissance de cette dignité de base soit, elle aussi, «constitutionnalisée» pour que l'on puisse enfin obtenir justice?

Au Manitoba, il y a bien quelques localités ici et là où d'excellents services de santé sont offerts en français à la population (on pense notamment au village de Sainte-Anne). Sinon, le Manitoba fait, comme les autres provinces sauf le Québec, figure de parent pauvre en la matière de services de santé dans la langue de la minorité. Au-delà du personnel des relations publiques et de la réceptionniste, l'Hôpital général de Saint-Boniface reconnaît n'offrir pratiquement aucun service de santé en français un tant soit peu comparable à ceux offerts même dans les petits hôpitaux de campagne du Québec. Pourtant, cet hôpital dessert environ 30 000 citoyens de langue française. Ce nombre n'est-il pas suffisant?

Notre communauté a bien des raisons de craindre les effets des coupures de budget, des rationalisations et de la régionalisation dans les services de santé. Si en plus l'hôpital Montfort d'Ottawa devait fermer malgré la grande mobilisation qui s'est créée pour sa survie, cela enverrait le signal que les soins de santé en milieu minoritaire hors-Québec ne sont pas une nécessité.

Partout au Canada, les francophones doivent désormais exiger que le fédéral intervienne afin de forcer les provinces à reconnaître (au moins «là où le nombre le justifie», ce qui devrait inclure Saint-Boniface et plusieurs municipalités rurales de notre province) la nécessité d'offir des services en français. Plusieurs politiciens répondront qu'ils ne peuvent rien faire «parce que la santé est de juridiction provinciale». À ceux-là, il faut répondre que lorsque cela fait son affaire, le fédéral ne se gêne pas pour intervenir dans les juridictions des provinces. Qu'il en fasse donc autant dans ce domaine jugé prioritaire par la population, à commencer par nos aînés.

S'il le faut, exigeons sans relâche que ce droit fondamental soit inscrit dans la constitution. Nos élus fédéraux iront bientôt en élection: c'est le temps ou jamais d'insister auprès d'eux pour que justice se fasse.

Jean-François LACERTE



Concours du calendrier 1997

Dans l'édition du 27 décembre au 2 janvier 1997, *La Liberté* publiait un calendrier auquel était rattaché un concours. Vous trouverez tous les détails dans la-dite édition du journal.

La quatri'me gagnante (sur quatre) de notre concours est:

Madame Pierrette Ménard d'Île-des-Chênes.
Elle a choisi un coupon d'achat de 25 $ au Cercle Molière.

Félicitations!

Lettres

Festival du Voyageur – Déjeuner aux crêpes

Un gros merci à tous ceux qui ont été impliqués dans le déjeuner aux crêpes servi au Centre culturel franco-manitobain.

M. Michel McDonald, les professeurs, les employés de soutien, les parents et les étudiants de l'école Précieux-Sang, ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Micheline Arbez et ton équipe du CCFM merci pour votre support. Merci aussi aux cuisiniers de la Maison Saint-François-d'Assise.

Marc-Yvan Poulin, coordinateur du déjeuner aux crêpes
Le 27 janvier 1997

La Dérouine 1997 – Et vive la participation

Nous nous sommes levés le samedi 8 février en allant vite à la fenêtre regarder dehors. Hé! Ho! Pas de tempête! La Dérouine aura lieu! Tout le monde est à la course – les petits, les adolescents, les parents, les grands-parents. Il faut être au Parc du Voyageur et dans la tente Poste Pambian pour midi. Le thème pour cette année: Voyage échange.

Quel beau rassemblement! Six brigades venant de Saint-Laurent, Lorette, Sainte-Anne, Aubigny, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes remplissent la tente. Au-delà de 300 personnes. Quelle ambiance! La tente bouillonne d'énergie! Les bannières sont fantastiques! Chaque brigade a mis énormément de temps et d'effort dans sa création. Les logos et les devises sont originaux et absolument parfaits – du cri «vachement bon!» sortant de la petite vache mascotte de Saint-Claude au «Tasmanien Devil» portant des raquettes de Voyageur représentant la tornade de l'été passée à Aubigny. Les cris de ralliement sont assourdissants.

L'identité de chaque groupe était évidente en allant – des belles tuques rouges de la brigade de Notre-Dame-de-Lourdes aux macarons de vaches, d'ânes, de «L» jaunes rembourrés, de la joie de vivre et de sourires brillants.

Les nouveaux éléments de la Dérouine sont une réussite! Chaque brigade a apporté un petit cadeau qui symbolise son village. Sainte-Anne a apporté un âne rembourré portant une auréole; Saint-Laurent a apporté des boucles d'oreilles traditionnelles; Saint-Claude a apporté une belle petite pipe montée sur une plaque du Manitoba; Aubigny a apporté une belle plaque en 3D d'un paysage comprenant une cultivatrice et du blé tressé; Lorette a apporté une épinglette du village et Notre-Dame-de-Lourdes a apporté sa Vierge Marie entourée de blé tressé, d'une petite vache et d'un cochon rembourré. L'esprit d'échange rayonne de partout. Chaque brigade échange son cadeau avec une autre brigade. Chaque brigade a son cadeau souvenir de la Dérouine 1997 qu'elle montrera toute l'année dans un lieu public chez elle.

La participation au concours de la meilleure tarte au sucre est féroce. Les juges se régalent en accomplissant leur devoir. Qui est le gagnant de la meilleure tarte? C'est Aubigny avec un total de cinq points sur cinq. Mais les autres cinq brigades ne sont pas loin derrière avec quatre points chacune.

C'est le temps des jeux. Divisé par catégories d'âge; les participants se préparent afin de participer aux activités moins physiques que l'an passé et plus coopératives. Tout se passe dans une ambiance amicale, mais l'élément compétitif est toujours présent! Les brigades ne peuvent pas s'empêcher d'essayer de gagner avec tout leur enthousiasme.

Et voilà. C'est le temps de retourner à la tente pour la mise à jour des points jusqu'à date. L'écart du pointage entre les brigades est serré. Comme toujours, c'est l'encan opposé qui détermine le gagnant. Quel encan cette année! Entre autres, on ne cherche pas seulement des hommes avec des barbes de Voyageurs, mais aussi des femmes qui n'ont pas rasé leurs jambes! Natalie Labossière et Jean Fontaine, les maîtres de cérémonie, avec l'appui du juge fantôme – le Fou du Bourgeois – Christian Perron – se dévouent cœur et âme au travail pour que chaque brigade s'amuse bien. Désormais, il ne peut y avoir qu'une brigade gagnante. Le trophée et la bannière de la Dérouine 1997 sont présentés par Mme Louise Hrymac et Poplico de la Fédération des caisses populaires du Manitoba à la Brigade d'Aubigny. Cette brigade a accumulé 188 points. La brigade de Sainte-Anne suit de très près avec 185 points et la brigade de Lorette prend la troisième place avec 172 points.

Félicitations à la brigade d'Aubigny et tous les participants et participantes de la Dérouine. Félicitations à Madeleine Sarrasin et l'équipe du Conseil jeunesse provincial pour l'organisation des jeux. Merci à Blanche Deleurme qui a recruté et coordonné les brigades. Merci à nos MCs, Natalie Labossière et Jean Fontaine. Merci à la Fédération des caisses populaires du Manitoba et à tous nos commanditaires locaux, surtout les Caisses populaires dans chaque communauté impliquée. L'esprit d'échange et de joie de vivre étaient évidents dans la tente Pambian pendant la Dérouine cette année. Hé! Ho!

Diane Bazin, réseau communautaire
Le 19 février 1997

S'unir et revendiquer nos droits

Encore cette année, à cause de compressions budgétaires, il semble (...) que les petites écoles sont encore sur la planche de sacrifices. Quelle vision honorable... pour un gouvernement provincial qui espère se défaire de nous, les Franco-Manitobains.

La vision que nous avons de la DSFM en est une de regroupement provincial (...).

Nous sommes écœurés de nous faire dire que nous sommes un fardeau. Il y en a qui veulent nous sacrifier pour sauver quelques miettes pour les placer ailleurs.

Nous avons le droit d'exister, de fonctionner et d'offrir un programme de qualité de base:

- avec un personnel de haut calibre;
- avec nos deux bénévoles pour la catéchèse;
- avec nos deux bénévoles pour la maternelle;
- avec nos deux bénévoles pour la technologie;
- avec nos trois bénévoles pour les arts;
- avec nos parents bénévoles qui aident au maintien de notre école;
- avec notre bibliothèque communautaire;
- avec notre partenariat avec le Comité culturel de Saint-Léon;
- avec notre gymnase «à la nature».

Tous ces bénévoles qui œuvrent à l'École Saint-Léon nous donnent un ratio élèves-adulte qui fait sûrement l'envie de toutes les écoles de la DSFM. (...) Veuillez noter que l'École Saint-Léon reçoit l'octroi provincial équivalant à 1.3 unités. Alors, en réalité, la DSFM nous paie seulement 1.2 unités en surplus, ce qui est le cas, d'ailleurs, dans toutes les autres écoles de la DSFM, petites ou grandes.

Nous sommes complètement d'accord que les petites écoles coûtent plus cher par élève. La réalité est que les contribuables de la région se le permettent. Ceci fut démontré par le rapport de BDO, (...) qui démontre que notre région a un excédent d'au-delà de 300 000 $. Jusqu'à présent, ce montant fut partagé avec les autres régions.(...)

Lorsque nous revoyons toutes les présentations faites à la commission scolaire dans les deux dernières années, le point le plus pertinent qui surgit est la pénurie monétaire qui afflige notre division scolaire. (...)

Toutes les divisions scolaires du Manitoba font face à des coupures budgétaires depuis déjà quelques années. La plupart des divisions ont eu le luxe d'avoir une réserve parfois très enviable. C'était le cas pour la plupart de nos cédantes. Et maintenant que nous avons certaines difficultés financières, certains d'entre nous regardons tout-à-coup ces mêmes cédantes avec envie. Faisons très attention. La plupart de ces divisions, sinon toutes, font face aux mêmes restrictions budgétaires que nous. (...)

On peut continuer à se donner des coups de marteaux verbaux sur la tête tout en essayant d'obtenir le plus gros morceau de la tarte. Qu'est-ce qu'on accomplira avec ce genre de tactiques? Qui gagnera? Qui perdra? (...)

Nous le Comité scolaire de Saint-Léon pensons qu'il est temps de retourner à (...) ce que nous faisons le mieux: revendiquer nos droits. (...) Ce fut une bataille acharnée de plus de 15 ans pour obtenir notre gestion scolaire. Si nous avons été assez adroit pour revendiquer nos droits en gestion scolaire, pourquoi ne serions-nous pas capables d'aller chercher les fonds qui nous reviennent? (...)

Il est temps de mettre fin à ces discussions néfastes qui ne font que nous diviser davantage sans produire aucun résultat positif pour qui que ce soit. (...)

Les parents (...) doivent s'unir et exiger de ce gouvernement la juste part de l'argent et des ressources nécessaires pour s'assurer que l'éducation franco-manitobaine soit reconnue pour son excellence et sa contribution au développement global de l'enfant et de la communauté. (...)

Comité scolaire de l'École Saint-Léon
Le 1er mars 1997

La SFM s'explique!

Madame la rédactrice en chef,

Depuis deux semaines, monsieur Roger Turenne questionne la décision de la Société franco-manitobaine (SFM) de procéder devant les tribunaux pour clarifier le statut de la Politique sur les services en français du gouvernement provincial. Monsieur Turenne croit que la décision de la SFM est mal avisée et fondée sur les émotions. La SFM apprécie les interventions de monsieur Turenne car elles suscitent une réflexion et un débat que l'on trouve sain dans une communauté. Néanmoins, permettez-nous d'avance de vous dire que la SFM a pris une décision fondée sur la raison et les intérêts de la communauté. Sans dévoiler tous les motifs qui sous-tendent notre décision, en voici quelques-uns.

Selon nous, la mise en œuvre des services en français avance à très petits pas dans notre province à cause d'un manque de volonté politique. Or, sans intervention musclée de la SFM, les services en français augmenteraient, au mieux, très graduellement et, au pire, reculeraient. Pour la SFM, ne rien faire dans une telle situation, c'est d'accepter l'inertie.

Le transfert des programmes fédéraux à la province a pour effet d'augmenter l'importance de la politique sur les services en français. Il devient encore plus important de connaître la force et la portée de cette dernière si la SFM est pour revendiquer, par quelques moyens que ce soit, une protection additionnelle du gouvernement fédéral.

Les Franco-Manitobains et les Franco-Manitobaines connaissent leur histoire. Cette histoire démontre que la communauté franco-manitobaine a très rarement obtenu des gains de la province en prônant la patience et la passivité. Il suffit de penser à la gestion scolaire et à l'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba. À notre avis, l'immobilisme n'est pas une stratégie gagnante au Manitoba mais une option défaitiste qui ne fait que donner raison à ceux qui disent qu'on souffre trop souvent d'un complexe de minoritaire.

Monsieur Turenne croit que les institutions de la communauté sont plus importantes pour assurer l'épanouissement de notre communauté que les services en français. Nous partageons cet avis. Néanmoins, cela n'empêche pas que les services en français de la province contribuent, eux aussi, à normaliser la vie en français dans des secteurs clés tels la santé. La défense des services en français n'empêche pas la défense de nos institutions communautaires. La stratégie d'un tel repli stratégique n'est donc pas nécessaire à notre avis.

La SFM est consciente qu'un tribunal pourrait décider que la Politique n'a pas de portée juridique. La voie juridique comporte toujours des risques. Toutefois, après huit ans nous croyons qu'il est important de clarifier le statut de la Politique. Il nous faut savoir si cette politique doit être respectée ou non. À l'heure actuelle, il est clair que la province ne se sent aucunement liée par la Politique et cela se reflète dans la mise en œuvre. Au pire, le tribunal confirmera cette interprétation et la SFM aura à revendiquer une amélioration à la Politique.

En conclusion, la SFM a décidé d'agir de façon décisive dans ce dossier. La volonté de la communauté à l'égard des services en français de la province se faisait sentir lors de la dernière assemblée générale annuelle de la SFM. En tant qu'organisme porte-parole de la communauté, la SFM respecte cette volonté et a décidé, suite à de nombreuses discussions et consultations, de procéder à une contestation judiciaire. Si nos démarches démontrent qu'il est dans le meilleur intérêt de notre communauté de changer d'approche, nous réexaminerons notre décision en temps et lieux. Cette décision n'a pas été prise à la légère ou sous le coup d'une prétendue émotion. Elle découle d'un raisonnement éclairé et d'une vision où le français n'est pas cantonné ou marginalisé dans la société manitobaine.

Veuillez agréer, Madame la rédactrice en chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,
Patricia Courcelles
Le 3 mars 1997

Un instant, madame Lanthier!

Pourquoi les parents de l'urbain ne peuvent-ils pas avancer un point de vue sans se faire accuser de vouloir commencer une guerre fratricide?

Pourquoi les parents de l'urbain ne peuvent-ils pas poser des questions légitimes dans un forum public et démocratique sans se faire accuser d'attaquer le rural?

À quel moment les parents de l'urbain ont-ils perdu le droit, dans leur seul journal francophone, de faire représenter leurs préoccupations de façon objective et complète? Une réunion attirant 150 parents après une consultation systématique de chacune des écoles ne mérite dans votre dernier numéro que quelques paragraphes qui effleurent à peine ce qui a été avancé.

Dans votre éditorial de la semaine dernière, vous citez l'avocat Laurent Roy. Quelle ironie! Je vous prie de relire un de vos propres articles, écrit en février 1994 au lendemain de la création de la DSFM, et dans lequel les propos de monsieur Roy laissent clairement présager la problématique d'aujourd'hui.

«Mais ce qui inquiète le plus ce constitutionnaliste, c'est qu'on ait perdu «l'équilibre rural-urbain» dans la représentation des commissaires. Il aurait fallu cinq commissaires de l'urbain plutôt que quatre, tel que mentionné dans le rapport Gallant, selon Laurent Roy. La représentation entraîne le financement. Mais l'équilibre n'est pas respecté: côté financement, la ville va générer le plus d'argent, mais le rural risque de vouloir s'offrir les mêmes services. La répartition aurait dû tenir compte du per capita et des revenus plutôt que de l'aspect géographique.»

Maître Roy avait raison! Malheureusement, trois ans plus tard, plusieurs refusent encore, à la façon d'autruches qui tiennent leur tête dans le sable, de reconnaître que l'inquiétude de monsieur Roy se traduit en 1997 par une réalité bien difficile à avaler par beaucoup de parents de l'urbain. Et en plus ils devraient se taire de peur de se faire accuser de manquer d'intelligence!

Les parents de l'urbain ne veulent de mal à personne mais souhaiteraient que certains élus (et journalistes?) donnent plus de poids et de respect à leurs préoccupations légitimes. L'urbain cherche des solutions pour TOUTES les écoles du Manitoba français et ne se gêne pas de s'inclure!

En août dernier, le Comité régional urbain adoptait une proposition demandant à la CSFM «d'initier, en concertation avec les comités régionaux et ses partenaires dans les communautés franco-manitobaines et franco-canadiennes, toutes les démarches politiques et judiciaires nécessaires afin de rétablir le droit des parents de la minorité française de gérer leurs écoles conformément à l'article 23.» La CSFM a appuyé cette proposition le 28 août et a choisi d'y donner suite samedi dernier en adoptant une stratégie de revendications en vue d'obtenir un financement adéquat à long terme pour toutes nos écoles.

Maurice Auger
commissaire de la DSFM
Le 4 mars 1997

Sainte-Agathe

Un verre d'eau de 2 millions $

Le projet de parc industriel de Sainte-Agathe vient de recevoir un important appui du Fonds d'adaptation pour le transport du grain de l'Ouest. Près de 2 millions $ seront investis dans l'amélioration du système d'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et la construction de routes à Sainte-Agathe. C,est ce qu'a annoncé, le député de Provencher, David Iftody devant une centaine de citoyens rassemblés pour l'occasion le 28 février.

Comme l'explique le commissaire industriel du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, Maurice McCarthy, le système d'aqueduc de Sainte-Agathe charrie présentement entre 25 000 et 30 000 gallons d'eau par jour et a une capacité maximale de 150 000 gallons par jour. «Vous vous souvenez l'année dernière quand on pensait que l'usine Schneider's voulait s'installer à Sainte-Agathe? En vérité, on n'a jamais été dans la course parce qu'on n'avait pas les infrastructures nécessaires à l'implantation d'une usine de cette taille», ajoute-t-il.



photo: Anie Cloutier

Environ 110 personnes se sont déplacées le 28 février.

Pour «être dans la course», les promoteurs du projet de parc industriel de Sainte-Agathe veulent augmenter la capacité des aqueducs et des égouts pour atteindre 600 000 gallons par jour. «On avait demandé 2,4 millions $ au gouvernement fédéral pour améliorer le système d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, indique Maurice McCarthy. Mais on est vraiment très satisfait du 1,9 million $ qu'on a reçu.»

Cet argent, continue-t-il, permettra d'entamer la première étape du projet, d'aller chercher d'autres fonds aux niveaux provincial et municipal et de solliciter d'autres investisseurs et des industries légères.

À eux seuls, les six projets de Canadian Agra permettront la création de 110 emploi permanents.

Anie CLOUTIER

Avec des ventes de 40 millions $

Roy Legumex parmi les meilleurs

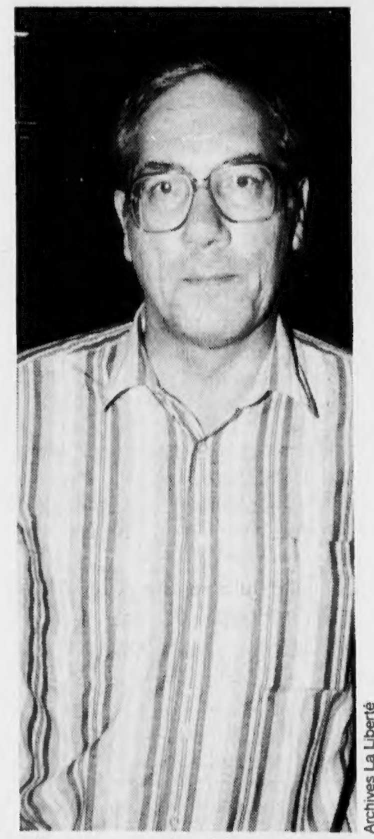
Selon la revue *Manitoba Business*, l'entreprise agricole de Saint-Jean-Baptiste, Roy Legumex, est considérée comme l'une des dix entreprises les plus prospères de la province.

Après avoir atteint des ventes records de plus de 50 millions $ en 1995-1996, Roy Legumex maintiendra ses ventes à 40 millions $ en 1996-1997.

Agronome pour cette entreprise qui se spécialise dans les ventes de légumineuses, Florent Beaudette rappelle que souvent les succès de Roy Légumex dépendent du malheur des autres producteurs mondiaux.

Ainsi, dit-il, les ventes records de l'an dernier s'expliquent en partie par la sécheresse qui s'est abattue au Maroc et en Australie. «Quand certains producteurs sont aux prises avec la sécheresse et le mauvais temps, nous augmentons nos ventes.

«Par contre si nos agriculteurs n'ont pas de bonnes récoltes, c'est nous qui en subirons les conséquences.»



Archives La Liberté

«Notre succès dépend de la production des agriculteurs», indique Florent Beaudette.

Florent Beaudette estime que la prospérité de l'entreprise repose sur des éléments difficiles à contrôler. Chaque année, nous sommes à la merci des conditions climatiques, souligne-t-il. Nous ne pouvons pas faire de plan à long terme. Mais pour l'instant, ça va bien.»

Par ailleurs, 95 % des ventes se font à l'extérieur du pays. «Les Canadiens ne sont pas des grands consommateurs de légumineuses, constate Florent Beaudette. À l'exception des pois à soupe, nous vendons sur les marchés internationaux.»

En 1997, Roy Legumex se lancera dans la vente de fèves destinées aux conserves.

«Nous espérons intéresser les compagnies comme Libby's établie dans la région de Toronto, explique-t-il. Avec ce nouveau produit, nous pourrions augmenter nos ventes au Canada.»

Marc-Éric BOUCHARD

Francofonds: une année record

Deux millions $ pour le 25e?

Mission accomplie, peuvent dire les nombreux bénévoles qui ont permis à Francofonds de dépasser les objectifs de la campagne de collecte de dons, édition 1996. Francofonds a en effet recueilli 111 000 $ en dons et 50 800 $ en autochèques, pour un total de 162 000 $, alors que l'objectif était de 110 000 $ et 50 000 $ en autochèques.

«C'est notre plus grosse récolte à date, indique la directrice générale de l'organisme, Maria Chaput. On ne s'était jamais donné un objectif aussi ambitieux auparavant. C'était une grosse bouchée! Et ç'a pris des efforts ardus pour l'atteindre!»

Car 1995, rappelle-t-elle, avait également été une année record pour l'organisme: «Cette année-là, on a instauré les nouveaux fonds communautaires et institutionnels.»

«À la suite de ça, le conseil de Francofonds a décidé d'élever encore un peu l'objectif pour 1996, mais ça ne veut pas dire qu'on pourra faire ça tous les ans!», prévient-elle. Ce qui ne l'empêche pas de rêver: «On a maintenant un capital de 1,8 million $ et on fête nos 25 ans en 1998. Ce serait beau si on arrivait à atteindre le deux millions $ pour le 25e!» (1)

Au terme de sa campagne, Francofonds a aussi 190 donateurs de plus. «Les fonds communautaires ont vraiment été populaires en région.»

L'organisme, qui procède à une révision de ses critères dans l'attribution des bourses et des subventions, publiera en mai les nouveaux critères, qui seront «à la fois plus précis et plus flexibles», explique Maria Chaput. Comme chaque année, les organismes et les personnes qui veulent obtenir une aide financière pourront se procurer des formulaires de demandes dès le moins de juin et la date de remise reste le 31 septembre.

Lors de sa réunion annuelle le 27 février, la fondation a renouvelé la composition de son conseil d'administration. Claudette Toupin, Aimée LaBossière et Irène Lécuyer ont terminé leur mandat. Gaétanne Morais, Marcel Lécuyer et Michel Monnin leur ont succédés. Les autres membres sont: Gertrude Gagné, sœur Rolande Lagassé, Gilbert Sabourin, Lucienne Boucher, Louis Laurencelles et Marc Rémillard. Léo Charrière est toujours pésident.

Sylviane LANTHIER

(1) le chiffre exact est de 1 824 850 $.



Il a sauvé la vie de deux personnes en 1996

Roger Bonneteau héros malgré lui

«Ça fait partie de mon travail de sauver des gens en détresse, mentionne le superviseur général de la compagnie P.C.L., Roger Bonneteau, qui a effectué les travaux de construction sur le pont Norwood. Ça me fait chaud au cœur de voir que j'ai pu sauver deux personnes», souligne-t-il.

Roger Bonneteau fait partie des neuf personnes qui ont été honorées lors d'une cérémonie le 6 mars pour avoir fait preuve de bravoure en 1996. Roger Bonneteau c'est vu remettre une médaille par la Lifesaving Society pour avoir sauvé deux vies. Fait à souligner, le contremaître de 27 ans a d'ailleurs sauvé une des ces vies un an jour pour jour avant d'obtenir sa médaille.

Le 6 mars 1996, raconte-t-il, comme à tous les matins, Gustave Beaudin, employé de la compagnie P.C.L. depuis plus de 30 ans, déneigeait une poutre pour faciliter les travaux sur le nouveau pont Norwood. Il a perdu l'équilibre et à fait une chute de plus de 22 pieds sur la glace de la rivière. Témoin de l'accident, Roger Bonneteau a immédiatement appelé une ambulance. «J'espérais que Gustave n'était pas tombé sur la tête, sinon les chances de le sauver étaient très mince, explique-t-il. J'ai gardé mon sang-froid et j'ai demandé aux employés de me suivre et d'aller donner les premiers soins à Gustave.»

Selon Roger Bonneteau c'est grâce à un travail d'équipe efficace que Gustave Beaudin a été sauvé. «Mes collègues de travail, Carnaguy Evert et Jack Kidd ont été efficaces et rapides, constate-t-il. Il fallait sortir Gustave rapidement de la glace pour ensuite l'amener à l'hôpital.»

Selon Roger Bonneteau, c'est la première fois en 30 ans que Gustave Beaudin était victime d'un accident de travail. «Nous avons toujours respecté les normes de sécurité à la lettre, mais cette fois-ci, la malchance nous est tombé sur la tête, dit-il. On peut pas tout contrôler sur un chantier.»

Après quelques semaines aux soins intensifs, Gustave Beaudin à retrouvé sa forme. «Même s'il ne se rappelle plus des circonstances de l'accident, il n'a pas gardé de séquelles physiques, souligne Roger Bonneteau. L'été dernier, nous avons organisé une fête pour honorer ses années de service.»

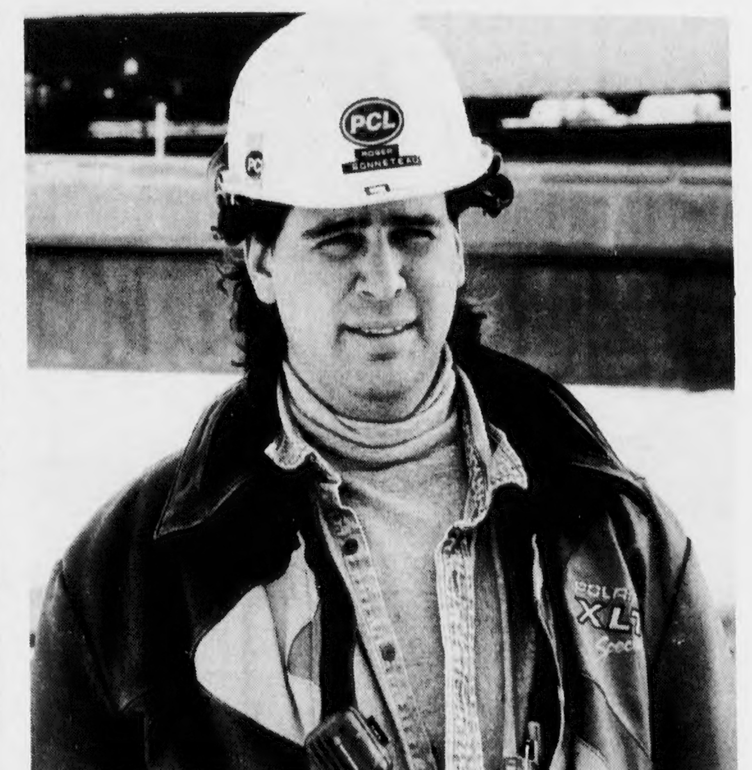


photo: Estelle Sirieix

Roger Bonneteau: «Sauver des vies fait un peu partie de mon travail.»

Comme si cela n'était pas assez, quelques mois plus tard, en mai, Roger Bonneteau devait sauver une autre vie, celle d'une patiente de l'Hôpital général Saint-Boniface qui s'est précipitée dans la rivière Rouge.

«J'étais sur le chantier quand j'ai apperçu cette femme qui tentait de se suicider, dit-il. j'ai tout suite composé le 9-1-1 et nous avons utilisé une grue pour la sortir de l'eau.»

Un an après avoir sauvé la vie de deux personnes, le jeune contremaître estime qu'il n'a fait que son travail. «Souvent nous devons travailler près des rivières, explique-t-il. C'est toujours risqué de construire des ponts ou de grands édifices. Souvent je dois prévenir des accidents ou encore sauver des vies.»

Marc-Éric BOUCHARD

Voyage échange pour les 6e année de l'école Lavallée

Les jeunes ne rêvent qu'à leur voyage

Un groupe de 27 élèves de la 6e année de l'école Lavallée participeront le 18 mars à un voyage échange avec l'école Mgr Milot de Victoriaville au Québec.

Durant leur séjour en sol québécois, les représentants de l'école Lavallée visiteront une manufacture de bâton de hockey, une usine de croustilles et une fromagerie à Victoriaville. De plus, ils s'arrêteront à Montréal où ils visiteront l'Insectarium, la piscine Olympique et le Jardin Botannique. Le groupe accompagné par Claude Vigier et Richard Bazin fera enfin une escale dans le vieux Québec.

Claude Vigier en est à son deuxième voyage-échange avec une école québécoise. Sa première expérience qui s'était déroulée à Charlesbourg, lui a appris que ce genre de projet permet aux jeunes d'être plus autonomes et de connaître d'autres régions du pays».

«Pour plusieurs élèves, mentionne l'enseignant, ce sera leur premier voyage sans la présence de leurs parents. Ils me posent plusieurs questions et depuis quelques jours, ils sont plus agités en classe. ils ont hâte de prendre l'avion!»

Une des participantes, Janelle Cloutier prendra l'avion pour la première fois. «J'ai hâte de rencontrer de nouveaux amis, dit-elle. Je pourrai enfin voir celle avec qui je suis jumelée.»

Mais comme le dit une autre élève, il y a toutes sortes de bonnes raisons pour participer à ce voyage: «Je pourrai visiter une autre ville lance Stéphanie Fraser. Mais surtout, je pourrai me reposer des cris de mon petit frère!»

Les élèves de Victoriaville visiteront à leur tour l'école Lavallée à la fin du mois de mai. «Je vais faire visiter l'Aréna de Winnipeg à mon ami du Québec, promet Maxime Desjardins. Si le Moose n'est pas éliminé, je vais l'amener à une partie.»

Marc-Éric BOUCHARD

Message des parents à la DSFM:

Ne pénalisez pas nos enfants

«Arrêtons de chialer et de nous entre-tuer et mettons en place un mécanisme qui permettra d'assurer à nos enfants leur juste part du financement», a déclaré Diane Martel, secrétaire du comité scolaire de Saint-Léon lors de la réunion extraordinaire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Quinze délégations se sont présentées devant les commissaires le 1er mars à l'école Précieux-Sang pour faire connaître leur opinion sur les coupures proposées au budget de l'année fiscale 1997-1998. Plus de 125 parents, majoritairement de la ville, étaient présents. Ils se sont tous prononcés contre les coupures dans les écoles de la DSFM.

«On le sait que la DSFM manque d'argent, que les petites écoles coûtent plus cher à administrer et que la structure décisionnelle de la DSFM est extrêmement dispendieuse, a continué Diane Martel. Mais on est écœuré de se faire dire qu'on est un fardeau et de se faire enlever nos ressources pour les mettre ailleurs. Ce qu'on est prêt à accepter c'est de couper partout où c'est possible sans affecter les élèves. Le manque à gagner on n'a qu'à aller le chercher auprès du gouvernement. On doit revendiquer nos droits!»

Comme plusieurs parents, Francis LaBossière de l'école Taché a lancé un appel à la créativité et à l'innovation pour régler les problèmes financiers de la division. «Parce que si vous continuez à couper de la sorte, nous, les parents, devrons explorer d'autres options.»

Même son de cloche du côté de Tayeb Meridji, représentant de Précieux-Sang pour qui «la solution aux problèmes financiers de la DSFM n'est pas dans le portefeuille du voisin, mais dans la rationalisation des programmes de chaque région».

La notion d'équivalence a d'ailleurs refait surface. «Chaque école est différente parce que chaque école évolue dans un milieu différent», a indiqué le président du comité scolaire de Lavallée, Simon Laplante. «Nous devons utiliser les formules d'allocation des ressources des divisions cédantes et aller revendiquer des sommes supplémentaires pour le coût des livres ou du transport, a proposé David Dandeneau, membre du sous-comité du budget du collège Louis-Riel. Les coûts supplémentaires associés aux petites écoles seraient alors couverts non pas par les autres écoles de la DSFM, mais par des sommes supplémentaires versées par la Province.»

Enfin, le clivage entre l'urbain et le rural, qui s'était fait sentir lors de réunions antérieures, s'est amoindri le 1er mars. «L'urbain et le rural doivent s'unir pour obtenir un financement adéquat de la part du gouvernement», indique le président du comité scolaire de Lavallée, Simon Laplante. «Lorsque chacun tire la couverture à soi, tout le monde y perd, ajoute François Lentz. Le tout que forme la DSFM est plus que la somme de toutes ses parties.»

Anie CLOUTIER


photo: Anie Cloutier

Environ 125 parents se sont présentés à la réunion du 1er mars.

Budget de la DSFM

On ne coupera pas dans les écoles

Eponger le manque à gagner de l'année 1997-1998 avec l'argent de l'Entente Canada Manitoba prévue pour l'année 1998-1999, voilà ce à quoi en sont arrivés les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) réunis le 1er mars à l'école Précieux-Sang.

Les commissaires ont pris cette décision suite aux demandes répétées des parents de ne pas couper dans les services aux élèves (voir autre texte). «C'est clair que les parents de nos écoles veulent le statu quo», indique Léo Teillet.

«Nous avons 2,6 millions $ de l'Entente pour 1997-1998 et environ 1,5 million $ pour 1998-1999, précise le président de la DSFM, Aurèle Boisvert.

«Ce n'est qu'une question de temps avant qu'on manque d'argent. Alors autant faire face au problème aujourd'hui plutôt que de le reporter à demain.»

De plus, ajoute-t-il, «après avoir réalisé les compressions budgétaires, le déficit budgétaire projeté pour 1997-1998 ne sera plus que d'environ 500 000 $ contrairement au 1,2 million $ annoncé.»

La somme transférée de l'Entente se rapprocherait donc du demi-million $. «Je ne crois donc pas que cette décision va avoir un impact sérieux sur notre plan de redressement», ajoute le président.

«C'est sûr qu'on fait un pari en utilisant l'argent de 1998-1999 pour éponger le déficit de cette année, croit l'auteur de la proposition, Maurice Auger. Mais sans hausse de financement, on est foutu! La loi ne marche pas, nous n'avons pas assez de fonds et il faut aller revendiquer nos droits. Alors pourquoi ne pas le faire tout de suite?»

Pour Léo Teillet aussi, la solution au sous-financement de la DSFM réside dans la revendication politique. «Mais je ne crois pas que la revendication politique puisse nous aider pour l'année 1997-1998. C'est pour ça qu'il nous faut trouver une autre façon de combler le manque à gagner.»

Mais pour certains, l'idée de puiser dans les fonds de l'Entente prévus pour l'année 1998-1999 constitue un dangereux précédent. «Ça fait trois ans qu'on pige dans l'Entente. Ce 15 millions $ doit en théorie nous permettre de mettre en place la gestion scolaire, mais en réalité il nous permet de survivre», croit Carmelle Mulaire.

D'où l'importance pour la DSFM de réaliser une étude approfondie de ses revenus et de ses dépenses, indique Aurèle Boisvert. Cette étude a d'ailleurs été confiée à André Chaput. «Le but est de présenter à la ministre de l'Éducation des chiffres justifiés, c'est-à-dire qui reflètent le mandat et les obligations de la DSFM.»

À cela, précise-t-il, il faut ajouter les coûts supplémentaires associés à l'enseignement du français en milieu minoritaire. «On parle ici des frais d'administration de la DSFM, les 33 élus, le transport, la phase d'accueil et les livres», ajoute Aruèle Boisvert.

Ces propositions doivent être présentées en région avant de revenir aux commissaires le samedi 22 mars.

Anie CLOUTIER

Les défis de la gestion scolaire selon Laurent Roy

S'étudier, s'unir, se soutenir

Les parents doivent être unis: c'est le message que lance l'avocat Laurent Roy aux francophones, alors qu'il finalise l'argumentation qui devrait permettre à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) de démontrer à la Province la situation d'inéquité dans laquelle se trouve la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) au plan des finances.

La FPCP prévoit que les résultats de cette étude feront l'objet de l'essentiel des discussions au cours de la prochaine réunion annuelle de l'organisme en avril.

D'ores et déjà, Laurent Roy croit que «à un moment donné, on va attaquer cette création-là (la DSFM) sur le plan constitutionnel et qu'il faudra regarder nos acquis en face. Mais la loi (qui crée la DSFM) va être attaquée tôt ou tard.»

L'étude qu'il complète avec le comptable Jean-Paul Gobeil «ne révèle rien de nouveau», prévient-il. «Le gouvernement nous a donné la gestion, mais nous a enlevé le financement. Les formules de financement n'ont pas été adaptées pour répondre aux besoins de la DSFM. Et la division, qui ne peut lever ses taxes, doit recevoir les montants décidés par les autres divisions scolaires en fonction de leurs propres besoins.

«La structure politique de la DSFM, poursuit-il, fait partie de cet échaffaudage qui a été conçu pour qu'on se casse la gueule. Le Manitoba nous a monté une belle structure administrative avec la DSFM, mais est-ce que ça répond aux besoins des parents? À long terme, je ne pense pas.»

En fait, croit le constitutionnaliste, ce qui s'est passé avec la mise sur pied de la DSFM «revient à ça»: «On a pris les effectifs, on les a mis sous une nouvelle tutelle, on a coupé le financement et on a dit: vous vouliez la gestion? Vous l'avez!»

Archives La Liberté

Laurent Roy.

Mais «est-ce utopique de parler d'écoles communautaires, d'offre active et de financement au plan constitutionnel? Je ne pense pas.» Seulement, croit-il, les parents «doivent faire attention, faire front commun et avoir une vue d'ensemble plutôt que de garder un esprit de clocher.

«Il faut que les gens se disent: Saint-Léon a raison d'être, mais Lacerte aussi. Il faut aussi qu'on tienne compte de la démographie: le fait que souvent des parents soient concentrés autour d'un endroit et que d'autres soient éparpillés crée un déséquilibre. Par exemple, pourquoi dans Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital n'arrête-t-on pas d'agir en fonction des frontières des divisions cédantes?»

L'étude de la FPCP doit permettre aux parents d'étoffer leur argumentation en vue de négociations avec la Province pour obtenir un financement plus équitable pour la DSFM. «Pour nous, explique la directrice générale de la FPCP, Hélène d'Auteuil, le dossier du sous-financement est prioritaire et urgent. Les parents ne veulent plus attendre. Mais nous devons lancer au gouvernement un message clair à l'effet que nous somme solidaires là-dessus.»

Pour le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, «ceux qui ont assisté à la réunion du 1er mars ont pu voir que nous sommes unis. Désaccord, explique-t-il, ne signifie pas désunion.»

Sylviane LANTHIER

D'une étude à une autre

À la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), d'autres analyses financières sont en voie de réalisation. «Plus nous aurons d'études pour appuyer nos revendications au plan financier, indique Aurèle Boisvert, mieux ce sera. Nous avons besoin d'obtenir un portrait global de notre situation.» Le 1er mars, les commissaires ont ainsi demandé à leur secrétaire-trésorier, André Chaput, une analyse des revenus et des dépenses par région.



photo: Anie Cloutier

André Chaput.

«J'avais prévu qu'on me donnerait ce mandat, explique ce dernier, et j'avais déjà commencé le travail.» Il espère avoir terminé cette étude à temps pour la réunion du comité des finances, le 10 mars. Citant une analyse antérieure réalisée par la firme BDO qui avait été critiquée parce qu'elle était incomplète, André Chaput prévoit que son travail reflètera plus fidèlement la réalité. «BDO n'avait pas été capable de partager par région toutes les sources de revenus et je pense pouvoir le faire, sauf peut-être en ce qui concerne les fonds de l'entente Canada-Manitoba.»

Son analyse, espère-t-il, «permettra de savoir une fois pour toutes» si certaines régions dépensent plus que leurs revenus et dans quelle mesure elles le font. «Il faut comprendre, rappelle-t-il, que la province n'octroie jamais une subvention qui correspond à 100 % des coûts. Par exemple, le financement des orthopédagogues se fait selon les inscriptions de la 5e année au secondaire 1, alors que les services sont donnés jusqu'en secondaire 4. Ce qui veut dire qu'une division scolaire peut décider de couper en partie dans ce service sans que ça n'affecte la subvention de la province. C'est là, dit-il, que les divisions scolaires ont une certaine marge de manœuvre.»

«Il ne faut pas oublier que des divisions qui ont des populations rurales et urbaines, il n'y en a pas beaucoup, à part la Seine et Transcona. Mais leur taux de millième (pour le prélèvement des taxes) est le même partout. Tandis qu'en ville, une maison évaluée à 60 000 $ à Saint-Boniface et une maison évaluée à 60 000 $ à Norwood ne donneront pas le même montant de taxes.»

Les commissaires ont également mandaté leur administration afin qu'elle établisse une banque de données permettant de comparer les ressources de chacune des écoles de la DSFM avec les écoles des divisions cédantes avoisinantes, comme le recommandait le comité des finances du Collège Louis-Riel.

Sylviane LANTHIER

Pour une définition du principe d'équivalence

Qu'est-ce que ça mange en hiver?

Équivalence: voilà le nouveau concept à la mode dans les écoles françaises depuis qu'un tribunal a indiqué l'été dernier que l'éducation en français doit donner lieu à des résultats équivalant à ceux de l'éducation dans la langue de la majorité. Depuis, l'équivalence est sur toutes les lèvres des parents francophones. Mais qu'est-ce que ça veut dire concrètement?

Pour l'avocat Laurent Roy, l'équivalence signifie que «si les parents gèrent un système scolaire, c'est qu'ils ont droit à un système équivalent au niveau des résultats. Il faut donc qu'il y ait compétitivité et que l'école mise sur les besoins des élèves en définissant ses programmes.»

Pour la présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, Diane Dornez-Laxdal, ce sont aussi les résultats qui comptent, et pas seulement les ressources mises à la disposition d'une école. «L'idée c'est que si un parent a à choisir entre une école française et une autre école, il puisse se dire: mon enfant aura dans l'école française les mêmes chances de faire du sport, d'accéder à des laboratoires et de connaître les ordinateurs, mais aussi la même qualité d'éducation et les mêmes chances de se trouver un emploi, par exemple.» «L'équivalence, rappelle Laurent Roy, ça ne veut pas dire l'égalité. Parler d'égalité, c'est parler comme Linda McIntosh.»

Mais pour être compétitive, une école doit-elle se comparer aux écoles du même village, de la même région, de la province? Est-ce l'ensemble d'un système scolaire qui doit donner des résulats équivalents? Faut-il par exemple comparer les résultats obtenus par les francophones et les anglophones lors des tests provinciaux?

«Il y a dix ans, rappelle le directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Armand Bédard, des visions de la gestion scolaire, il en naissait de partout! Ç'a pris un certain temps avant qu'on s'entende sur ce que ça signifiait. Il se passe la même chose avec le principe de l'équivalence. La première chose à faire pour le définir, c'est de déterminer nos besoins en termes d'écoles. Nous, à la CNPF, on veut faire cette recherche à l'échelle du pays. On n'attend que la confirmation du financement de cette étude pour l'entreprendre.»

L'équivalence, à ses yeux, c'est «une série de mesures spéciales qui vont faire qu'on va obtenir des résultats comparables aux écoles anglaises. Ça implique de connaître comment les écoles opèrent dans leur milieu, quels défis elles ont à relever.»

L'enseignement dans une langue minoritaire, la «saturation des médias de la majorité», les coûts de transport, le financement d'une structure politique plus lourde, la compétence des parents en français figurent parmi ces défis.

Savoir quelles mesures sont nécessaires pour les relever, affirme Armand Bédard, c'est le premier pas pour obtenir des écoles «qui seront aussi attrayantes que les écoles anglaises».

«Ça veut dire reconnaître les particularités du système et la situation dans laquelle se fait l'enseignement.» Pour y arriver, dit-il, il faut: «déterminer les résultats souhaités; déterminer les moyens à prendre pour y arriver; et déterminer les ressources nécessaires.»

En Ontario, les parents, qui n'ont pas la gestion scolaire, ont cependant obtenu du gouvernement qu'il reconnaisse le principe d'équivalence, ce qui se fait via des formules spéciales de financement. «L'accès au financement spécial dépend en partie du taux d'assimilation des francophones dans leur région et a pour but de contrecarrer les effets nocifs de leur environnement, explique Armand Bédard. Ici, par exemple, si l'assimilation a fait plus de ravages à Saint-Georges qu'à La Broquerie, une telle formule de financement n'accorderait pas les mêmes sommes.»

Pour Armand Bédard, l'équivalence est devenue le nouvel objectif à atteindre, après la gestion scolaire. «Maintenant qu'on a la gestion, il s'agit de la faire fonctionner. Pour ça, il faut se demander: qu'est-ce qu'on fait avec cet outil? Et si avec la gestion, on n'est pas en mesure d'atteindre l'équivalence, alors on aura perdu notre temps.»

Sylviane LANTHIER

Chez Nous Inc.

solicite des candidatures pour le poste de

gérant(e)

pour son immeuble situé
au 187, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent avoir:

- un bon esprit d'équipe;
- une expérience en gestion du personnel;
- de l'entregent;
- une expérience en gestion de bureau et en comptabilité (un atout);
- une connaissance en informatique;
- être bilingue.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Semaine de travail 25 heures.

Salaire selon les qualifications.

Votre curriculum vitae doit être envoyé **avant le 17 mars 1997** à:

M. J.A. Balcaen
Président du conseil d'administration
187, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3C6

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de directeur/directrice à temps partiel de l'école communautaire de Saint-Georges. L'entrée en fonction se fera le 25 août 1997.

Les personnes intéressées doivent:

- posséder un certificat d'enseignement;
- démontrer des qualités de leadership;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 28 mars 1997** à:

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407



est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) de la programmation

Se rapportant au directeur général, le directeur ou la directrice de la programmation est responsable de développer et d'assurer la programmation culturelle et artistique de la fête d'hiver, du Sentier d'hiver, du programme scolaire, des tournées scolaires et autres activités.

Compétences:

- éducation postsecondaire en administration ou expérience équivalente;
- expérience dans la mise sur pied d'événements spéciaux;
- connaissances du domaine culturel et artistique;
- expérience en gérance de personnel y inclus la motivation et la formation;
- connaissances dans l'établissement et l'administration de budgets;
- capacité à travailler à l'intérieur d'échéanciers;
- expérience dans la négociation de contrats;
- excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- intérêt dans l'histoire canadienne;
- flexibilité.

Salaire: 30 000 $ à 40 000 $

Entrée en fonction: Début avril

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 20 mars 1997** au:

Directeur général
Festival du Voyageur Inc.
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du Festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour le poste

d'ADJOINT.E AUX COMMUNICATIONS

La Manitoba Teachers' Society, organisme professionnel qui dessert les 14 000 membres du personnel enseignant des écoles publiques du Manitoba, est à la recherche d'un adjoint ou d'une adjointe aux communications qui travaillera en collaboration avec le cadre permanent responsable du Service des communications.

Les responsabilités du candidat ou de la candidate sont les suivantes:

- aide à la rédaction et à la production de la publication *The Manitoba Teacher*;
- élaboration et rédaction d'autres publications, au besoin;
- participation aux activités dans les secteurs des relations publiques, de l'action politique et des relations avec les médias.

Les candidat.e.s doivent posséder des compétences supérieures en communication et en rédaction, compter au moins cinq ans d'expérience en journalisme ou en relations publiques et détenir de préférence un diplôme universitaire en journalisme ou en communications ou l'équivalent. Une expérience dans l'enseignement et une bonne connaissance du système des écoles publiques sont des atouts.

Le salaire et les avantages sont conformes à la lettre d'entente. Le salaire d'embauche est de 45 312 $.

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard **le 13 mars 1997 à 12 h (midi)**, à l'adresse suivante:

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Télécopieur: (204) 831-0877

La Division scolaire Assiniboine Sud n° 3

est à la recherche d'un

professeur bilingue

(français et anglais)

pour le poste suivant en immersion jusqu'à la fin juin 1997:

Mathématiques et/ou sciences en Secondaire 1-2-3.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Monsieur Howard Holtman
Directeur général-adjoint
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6



Le Réseau communautaire

est à la recherche de

deux Agent(e)s de développement communautaire
à temps partiel
Région Sud

Le Réseau communautaire, un projet de la Société franco-manitobaine (SFM) promeut et normalise la vie française tout en favorisant le développement communautaire.

Sommaire de l'emploi:

Les candidat(e)s travailleront étroitement avec les communautés de la région Sud de la province à identifier des projets locaux et régionaux. Les candidat(e)s appuieront les communautés dans leur planification et exécution de leurs projets. Il est possible que les deux emplois à temps partiel soient intégrés en un emploi à temps plein après l'évaluation des candidat(e)s.

Compétences:

Les titulaires de ces postes doivent avoir une très bonne connaissance des communautés franco-manitobaines et posséder d'excellentes capacités à communiquer en français et en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit. La personne doit faire preuve d'initiative, d'entregent, de leadership et avoir une connaissance de la planification, de la facilitation, de la gestion de projets et des relations publiques.

Rémunération: à déterminer selon les compétences

Entrée en fonction: le 1er avril 1997

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention «Personnel» **avant le 18 mars 1997** à:

Madame Lyse Hébert
Gestionnaire
Développement communautaire
383, boulevard Provencher, bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Via Rail Canada Inc. a des postes à pourvoir dans ses trains voyageant entre Toronto, Winnipeg et Vancouver. Postes saisonniers, d'avril à novembre.

• CUISINIERS
• CHEFS-CUISINIERS

Vous possédez une attestation valide en hygiène des aliments ainsi qu'un diplôme de cuisinier décerné par un établissement d'enseignement culinaire reconnu (ou un certificat d'aptitude professionnelle). De plus, vous devez compter au moins trois années d'expérience continue à titre de premier cuisinier.

Faites parvenir votre curriculum vitæ ou livrez-le en personne avant le 14 mars 1997 en mentionnant le poste visé, à **Dawson Wolk, directeur du service à la clientèle, VIA Rail Canada Inc., 123, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1A3.**

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



VIA Rail Canada Inc.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou
1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Bureau d'assurances en pleine expansion

recherche une

personne bilingue

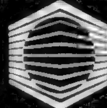
qui possède une licence d'assurances générales (avec compétences en assurances résidentielles).

Cette personne s'intégrera à une équipe dynamique qui offre des services d'assurances variés.

Rémunération: À négocier selon les compétences et l'expérience

Envoyez votre curriculum vitae à:

Gerry Parent
Corydon Insurance
995, avenue Corydon
Winnipeg (Manitoba)
R3M 0X1
Tél.: 475–8420



La Caisse populaire de Letellier Ltée

DIRECTEUR ou DIRECTRICE
(poste à terme jusqu'au 21 novembre 1997)

LA CAISSE POPULAIRE:
La Caisse populaire de Letellier gère un actif de 5,3 millions de dollars et offre des services financiers à 250 membres.

LE DÉFI:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur ou la directrice sera responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des activités requises à l'atteinte des objectifs de la caisse populaire.

LES EXIGENCES:
- Expérience pertinente dans une institution financière;
- Expérience en gestion du personnel;
- Expérience dans le domaine du crédit à la consommation, du crédit agricole et du crédit commercial;
- Qualité de leadership, sens d'autonomie et d'initiative;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

RÉMUNÉRATION:
Le salaire sera déterminé en fonction de vos qualifications et de vos expériences à l'intérieur de l'échelle en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTIONS:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention **"Personnel et confidentiel"** **au plus tard le 21 mars 1997** à l'attention de:

Mme Paulette Pappel, directrice
La Caisse populaire de Letellier Ltée
Case postale 266 Letellier (Manitoba) R0G 1C0

Agente ou agent de l'informatique

Solliciteur général, Service correctionnel Canada

Centre psychiatrique régional (Prairies)
Saskatoon (Saskatchewan)

Vous serez responsable de l'implémentation et de l'infrastructure des applications informatiques, ainsi que du soutien aux utilisateurs du Centre psychiatrique régional (Prairies). Vous toucherez un salaire variant entre **40 816 $ et 48 157 $** par année.

Pour accéder à ce poste, vous devez posséder un baccalauréat en informatique et une vaste expérience du fonctionnement et de la résolution de problèmes de matériel et de logiciels, plus particulièrement des micro-ordinateurs tournant sous Windows NT.

La maîtrise de la langue anglaise est essentielle. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Veuillez acheminer votre demande d'emploi ou curriculum vitæ et une copie de votre attestation d'études d'ici le **12 mars 1997, en indiquant le numéro de référence 97-10(W6F), au Service du personnel, Service correctionnel Canada, Centre psychiatrique régional (Prairies), C.P. 9243, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3X5. Télécopieur : (306) 975-6024**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canadä



est à la recherche d'un(e)

secrétaire/réceptionniste de relève
à partir du 1er avril 1997.

La personne retenue sera appelée à remplacer certains membres du personnel qui doivent s'absenter à l'occasion de congés annuels ou de congés de maladie.

Qualifications requises: expérience de travail dans un bureau et connaissance de l'informatique.

Salaire selon la convention collective.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 21 mars** à :

Carole Desmarais-Guzzardi
CKSB/Radio-Canada
607, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W2



Infirmier(ière)s/infirmier(ière)s-auxiliaires et préposé(e)s aux soins

Le Foyer Valade est un centre de soins de longue durée francophone offrant des services aux personnes âgées, malades ou handicapées.

Le Foyer Valade est à la recherche d'employé.e.s bilingues intéressé.e.s à du travail occasionnel.

Ces personnes doivent:
- être membre de MARN ou MALPN ou posséder un diplôme d'Aide en soins de santé;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae au:

Foyer Valade Inc.
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

AVIS CONCERNANT LA VENTE DE TERRAINS APPARTENANT AU VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Le Village de Sainte-Anne met en vente les terrains résidentiels non viabilisés et non bâtis dont la description figure ci-dessous:

VENTE n° 1-97
Lot n° 3, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 142 pi sur 115 pi).

VENTE n° 2-97
Lot n° 4, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 142 pi sur 138 pi).

VENTE n° 3-97
Lot n° 5, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 100 pi sur 150 pi).

VENTE n° 4-97
Lot n° 6, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 100 pi sur 150 pi).

VENTE n° 5-97
Lot n° 7, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 100 pi sur 150 pi).

VENTE n° 6-97
Lot n° 8, Plan n° 24273, donnant sur la rue Langevin (superficie approximative de 100 pi sur 150 pi).

Toutes les offres cachetées doivent parvenir au bureau du Village de Sainte-Anne, 181, avenue Central, Sainte-Anne, Manitoba R5H 1G3, avant 16 h, le lundi 24 mars 1997.

Le Conseil du Village de Sainte-Anne a fixé un prix minimal pour chacun des terrains mentionnés ci-dessus et n'en vendra aucun sous le prix en cause. Aucun dépôt de garantie ne doit accompagner l'offre. Cependant, les personnes dont l'offre a été retenue auront sept jours à compter de la réception de la notification d'approbation pour payer intégralement le prix du terrain. Le nouveau propriétaire devra payer au prorata les taxes pour l'année 1997 et acquitter tous les frais juridiques relatifs au transfert de titre foncier.

Les offres sous pli cacheté doivent porter clairement le numéro du terrain en cause.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le personnel de la municipalité durant les heures normales de bureau.

Le conseil du Village de Sainte-Anne
Le 14 février 1997

Emplois d'été

C'est le temps d'y penser!

Vous prévoyez embaucher des étudiants cet été? Vous pouvez profiter des avantages du programme provincial Lancement de carrières 1997, qui offre aux employeurs une prime de 2 $ l'heure pour chaque poste créé, jusqu'à un maximum de trois postes à temps plein.

Le Manitoba prévoit que plus de 3 500 jeunes pourront profiter de ce programme d'emploi cet été. Les demandes des entreprises, des établissements et des groupes communautaires sans but lucratif seront acceptées jusqu'au 4 avril pour des projets qui se déroulent du 5 mai au 1er septembre.

Les jeunes qui seront embauchés dans le cadre de ce programme doivent avoir plus de 16 ans et étudier à temps plein. Les jeunes chômeurs de moins de 24 ans sont également admissibles.

Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le bureau du programme Lancement de carrières au 945-0901 ou au 1 800 282-8069.

S. L.

LORETTE

Vous cherchez un emploi?

Les résidants de la région de Lorette sans emploi et désirant acquérir des techniques de recherche d'emploi peuvent s'inscrire à un atelier offert par l'organisme Pluri-elles dans le cadre du nouveau programme Services d'aide à l'emploi.

Les ateliers à Lorette débuteront le 10 mars. Les participants au programme doivent être à la recherche d'un emploi et disponibles tous les jours pendant deux semaines. Les ateliers, offerts aux hommes et aux femmes, se dérouleront en français.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, communiquez avec Pluri-elles au 233-1735 ou au 1 800 207-5874.

S. L.



Bourses d'études du Bureau de l'éducation française

Vous voulez parfaire votre français?

Encore cette année, le Programme des langues officielles en enseignement offre aux étudiants du niveau secondaire l'occasion d'apprendre le français ou l'anglais et d'approfondir en même temps leur connaissance des cultures que ces langues reflètent. Ces cours sont dispensés pendant le printemps et l'été dans plus de 40 établissements d'enseignements au Canada.

Selon Claudette Toupin du Bureau de l'éducation française (BEF), les jeunes peuvent améliorer leur langue tout en s'amusant. «Chaque année, les participants reviennent enchantés de leur expérience», souligne-t-elle.

Parmi les autres bourses d'études offertes, les étudiants peuvent s'inscrire au Programme de bourses pour francophones hors Québec. Ce programme d'une durée de cinq semaines permet aux francophones de se perfectionner dans leur langue première et de se familiariser davantage avec la culture d'expression française. Ces cours sont dispensés à l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Collège de Jonquière et au Centre universitaire de Moncton.

Des bourses sont également disponibles pour encourager des professeurs qui enseignent en français à améliorer leurs connaissances ainsi que leurs méthodes pédagogiques.

Pour en savoir plus sur les programmes de bourses d'études disponibles, vous pouvez communiquer avec Michèle Landry au BEF au 945-6027.

Marc-Éric BOUCHARD

150e anniversaire du diocèse

Souper-conférence

Vous voulez en savoir plus sur le diocèse de Saint-Boniface et ses 150 ans d'histoire? Une conférence présentée (en anglais) par Alfred Monnin le 18 mars à 20 h dans la salle 2027 du Collège universitaire de Saint-Boniface est votre occasion d'en apprendre sur le sujet.

Présentée par la Société historique de Saint-Boniface en collaboration avec la Manitoba Historical Society, la conférence est précédée d'un souper à 18 h dans la salle 1031 du CUSB. La conférence est gratuite, mais il en coûte 10 $ pour le souper.

Pour de plus amples renseignements, ou pour réserver votre place au souper, contactez le 947-0559.

A. C.

Vous avez manqué Les Tremblay?

Courez les voir à Saint-Pierre!

Vous avez manqué les représentations des *Tremblay* dans la salle Pauline-Boutal? Courez voir la pièce à Saint-Pierre-Jolys! Le Cercle Molière et le Comité culturel de Saint-Pierre ont organisé une représentation de la pièce, prévue pour le vendredi 14 mars.

Dans le passé, le comité culturel et le Cercle Molière avaient tenté une expérience semblable, en présentant *L'Ampoule magique* à Saint-Pierre.

La représentation des *Tremblay* débutera à 20 h et aura lieu au Centre récréatif, dans une atmosphère intime du genre café-théâtre. Les billets, au coût de 16 $, sont en vente auprès des Assurances Lavergne.

Renseignements: (204) 433-7758.

S. L.

Étudiants en traduction

Séance d'examen le 15 mars

Les personnes qui désirent s'inscrire à l'École de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) sont conviées à une séance d'examen le samedi 15 mars.

Cette séance s'adresse aux personnes qui veulent s'inscrire pour l'intersession 1997 et l'année universitaire 1997-1998.

La séance aura lieu à la salle 2119 du CUSB, à 13 h. L'examen d'admission est prévu pour 17 h.

Des séances d'examen peuvent se tenir dans d'autres villes canadiennes sur demande. Renseignements: Rosmarin Heidenreich, au 233-0210.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Clayton Ripley*** sera au Mârdi Jazz le 11 mars à 21 h 15. Au Foyer, ne manquez pas ***Pauline Durand*** les 6 et 7 mars et ***Benoit Morier*** les 13 et 14 mars. Entrée gratuite (233-8972). ❖ La Société de guitare classique présente ***Robert Kubica et Wilma van Berkel*** le 8 mars à 20 h à l'église Young United (222, av. Furby). Billets: 15 $. ❖ Groundswell présente ***Together we Sing*** le 13 mars à 20 h à l'église St. Matthews Anglican (641, av. St. Matthews). Admission: 15 $, 10 $ et 8 $ (943-5770). ❖ ***Soirée Mardi Gras*** au Musée des beaux-arts le 15 mars à 20 h. Ambiance cajun et rythmes blues garantis! Billets: 45 $ (786-6641). ❖ ***Natalie MacMaster*** sera à la salle du Rendez-Vous (768, av. Taché) le 17 mars à 20 h. Billets: 15 $ (780-3333)

DANSE

❖ La troupe torontoise Dancemakers présente ***The Trilogy of Sable*** au CCFM du 13 au 15 mars à 20 h plus une matinée à 14 h le 15 mars. Billets: 13 $ adultes, 11 $ étudiants (452-0229 ou 780-3333). ❖ Du 19 au 22 mars à 20 h, le Ballet royal monte ***The Sleeping Beauty*** à la salle du Centenaire (555, rue Main). Suzanne Rubio incarne Aurora les 20 et 22 mars. Admission: 6,50 $ à 40,50 $ (956-2792 ou 1-800-667-4792).

THÉÂTRE

❖ Dernière chance! ***Les Tremblay*** au Cercle Molière jusqu'au 8 mars à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix: 20,87 $. (233-8972). ❖ Le Black Hole (University College, 500, chemin Dysart) lève le rideau sur ***She Would if She Could*** du 11 au 15 et du 18 au 22 mars à 20 h. Admission: 9 $ et 7 $ (474-6880). ❖ MTC (174, avenue Market) présente ***The Glace Bay Miner's Museum*** à compter du 20 mars (956-1340). ❖ La FPCP, l'école Précieux-Sang et le Cercle Molière présentent ***Le Petit Prince*** le 23 mars à 14 h au gymnase de l'école Précieux-Sang. Billets: 5 $ (237-9666). ❖ Première mondiale! Le Théâtre juif de Winnipeg présente ***None Is Too Many*** de Jason Sherman. Du 23 mars au 13 avril au MTC (943-3222).

EXPOSITIONS

❖ Du nouveau au CCFM (340, boul. Provencher): ***LeMay et LeMay***, œuvres d'Hélène LeMay et de Marcien LeMay. Jusqu'au 31 mars (233-8972). ❖ Le Musée d'art contemporain de Montréal présente ***L'Origine des choses*** du 16 mars au 26 mai au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Également au programme ***Through the Eyes of a Child***, 400 œuvres d'enfants âgés de 5 à 17 ans. Du 23 mars au 18 mai (786-6641). ❖ ***A Twist on Paper*** à la galerie du Conseil des métiers d'art du Manitoba (100, rue Arthur), du 21 mars au 12 avril (942-1816).

COURS ET CONFÉRENCES

❖ ***Marathon de français*** le 15 mars de 8 h 30 à 16 h 30 à l'Alliance française (934, av. Corydon). Frais d'inscription: 50 $. Places limitées (477-1515). ❖ Souper/conférence (en anglais) avec pour thème le ***150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface*** animée par Alfred Monnin le 18 mars à 18 h au CUSB. Coût du souper: 10 $ (233-4888 ou 947-0559). ❖ Cours et ***ateliers en arts visuels et métiers d'art*** (Papeterie, Découverte de l'Argile et Le Plaisir de l'image) seront offerts en avril au CCFM. Coûts variés. (233-8972).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

LeMay & LeMay

Deux styles qui se marient bien

De leur studio situé au premier étage de l'ancienne caserne de pompiers de Saint-Boniface, Marcien LeMay et son épouse Hélène coulent des jours heureux. Il expérimente avec des matériaux inédits et de nouvelles techniques tandis qu'elle fait fleurir, en plein hiver, son jardin du lac du Bonnet. Pour la première fois au Centre culturel franco-manitobain, le couple présente, jusqu'au 31 mars, une exposition commune intitulée LeMay & LeMay.

Une technique vieille comme le monde

Marcien LeMay a passé vingt ans à perfectionner sa technique de peinture encaustique avant de découvrir, au hasard de ses lectures, que ce procédé artistique à base de cire d'abeille était couramment utilisé chez les Grecs il y a plus de 2 000 ans.

«La cire offre tellement de possibilités de couleur et de texture! J'en ai encore pour au moins dix ans à expérimenter», indique-t-il. La cire d'abeille qu'utilise Marcien LeMay est la même que celle utilisée dans les feuilles gaufrées dont on fait des chandelles. Il la commande en grosses briques qu'il fait fondre sur un réchaud de cuisine et à laquelle il ajoute des pigments de couleur en poudre et 10 % de vernis, histoire de durcir le produit fini.

«J'étend la cire chaude sur ma toile à l'aide d'un pinceau et je chauffe la cire avec un chalumeau. Mais je ne sais jamais vraiment ce que ça va donner. Je n'ai même pas de contrôle sur les couleurs puisque en chauffant la cire les couleurs se mélangent! Tout ce que je peux faire, c'est travailler avec ce que ça donne.»



photo: Anie Cloutier

Marcien et Hélène LeMay exposent à la galerie du centre culturel franco-manitobain jusqu'au 31 mars.

Un grand avantage de la peinture encaustique est son temps de séchage, beaucoup plus court que celui de l'huile par exemple. «Je n'ai jamais eu la patience d'attendre une semaine pour appliquer une deuxième couche, avoue Marcien LeMay. La cire d'abeille permet beaucoup plus de spontanéité et en plus, si dans dix ans je décide de retravailler une œuvre, je n'ai qu'à chauffer la cire qui reste toujours malléable.»

La nature de l'artiste

De style très différents les aquarelles d'Hélène LeMay se marient bien aux grandes toiles de couleurs vives de Marcien LeMay. «Toutes nos œuvres s'inspirent de la nature, indique-t-il. Elle, ce sont ses fleurs et son jardin et moi, c'est la chasse et la pêche.»

Qu'ils soient à leur chalet du lac du Bonnet ou dans leur appartement à l'Accueil Colombien, les LeMay sont toujours proches de la nature. «On passe presque la moitié de l'année au chalet. Mais quand on rentre en ville pour l'hiver, on a droit aux plus beaux couchers de soleil du haut du 8e étage. On est toujours en train de prendre des photos», lance Hélène LeMay.

La famille d'abord

«On dessine depuis des années tous les deux, je crois que c'est une des choses qui nous a attiré l'un vers l'autre, continue-t-elle. On a toujours formé un couple très uni. Ce n'est pas toujours le cas chez les artistes. Il y a ceux qui ne vivent que pour l'art, qui sont prêts à crever de faim. Ce sont peut être les plus talentueux? Mais pour nous, la famille est toujours venue en premier. Encore aujourd'hui si un de mes quatre petits-enfants a besoin de sa grand-maman, je suis là pour lui.»

Avec trois enfants, le couple a préféré la sécurité financière à la vie bohème d'artiste. «C'est pour ça que j'ai travaillé comme pompier. Avec l'art, tu ne sais jamais quand l'argent va rentrer», précise Marcien. «Et c'est pas mal dur d'être créateur quand t'as faim!», répond Hélène.

Il leur a donc fallu attendre la retraite pour se lancer plus sérieusement dans les arts visuels et louer en 1992 l'ancienne caserne de pompiers de la rue Dumoulin. Mais leur patience a été récompensée. Bien connu comme sculpteur, Marcien LeMay a entre autres réalisé le monument Louis Riel aujourd'hui exposé au Collège universitaire de Saint-Boniface. Hélène LeMay a quant à elle obtenu son baccalauréat en beaux-arts de l'Université du Manitoba et expose régulièrement à la galerie Medea.

«J'arrive à vendre environ 75 % des œuvres que je produis, indique Hélène LeMay. Mais bien sûr, avec la récession, les ventes ont un peu diminué. Je suppose que l'art passe après l'épicerie. On ne peut pas blâmer les gens.»

Anie CLOUTIER

fm Réseau COMMUNAUTAIRE

APPEL D'OFFRES

ÉVALUATION DE PROJET

Le Réseau communautaire, un projet de la Société franco-manitobaine (SFM) promeut et normalise la vie française tout en favorisant le développement communautaire.

Les firmes et sociétés privées sont invitées à déposer leurs soumissions pour l'évaluation de nos premières quatre années de fonctionnement.

Les entreprises intéressées devraient communiquer avec Madame Lyse Hébert (233-4915) pour plus de renseignements sur l'évaluation, tels que le but de l'étude et les exigences particulières aux offres.

L'ÉVALUATION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE D'ICI LA DATE LIMITE DU 9 JUIN 1997.

Les offres doivent être soumises, sous pli confidentiel, à Monsieur Daniel Boucher, Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, bureau 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9, d'ici au mercredi 19 mars 1997 à midi.

Le sucre à la crème du Cercle Molière

Ça se vend comme des petits pains chauds

Qu'ils soient aux noix, au chocolat, dur ou mou, «les carrés de sucre à la crème du Cercle Molière se vendent comme des petits pains chauds», lance l'initiatrice du projet, Irène Mahé.

«Je cherchais une façon de faire de l'argent pour le Cercle et c'est en allant à une représentation du Manitoba Theatre Centre que j'ai réalisé qu'ils ne se gênaient pas pour vendre toutes sortes de choses. Alors j'ai cherché ce qu'on pourrait bien vendre. Et je me suis dis: quoi de plus canadien français que du sucre à la crème?»

Dès leur première sortie la saison dernière, les petits sachets à rubans rouges ont su capter le cœur... et l'estomac des habitués de la salle Pauline-Boutal. «Ça marche vraiment bien! On vend environ 60 sacs par soir, précise Irène Mahé. À deux dollars le sac, ça nous rapporte entre 400 $ et 500 $ de profits par production. À trois productions par saison, ça nous fait autour de 1 500 $.»

Une centaine de cuisinières donnent leur temps et leur talent pour produire le sucre à la crème du Cercle Molière. «Je n'ai eu aucun problème à recruter des gens. Mais j'essaye de ne pas demander toujours aux mêmes femmes de cuisiner pour nous. Je ne veux pas les brûler!», indique Irène Mahé.

Chaque production exige la participation d'une quarantaine de cuisinières. «Je leur demande de faire chacune entre deux et trois recettes de sucre à la crème, continue-t-elle. On a calculé qu'une recette donnait environ quatre sacs. Mais comme je ne veux pas faire de compétition, je mélange les différents sucres dans les sachets. À deux, on prend deux heures à remplir les 60 sachets!»

Prise entre son rôle dans la pièce Les Tremblay et son travail au Cercle Molière, Irène Mahé est «vraiment très occupée. C'est tout un travail de coordonner ça et je manque de sucre à la crème! Alors, indique-t-elle, si il y a des gens intéressés à m'en faire... ça serait fort apprécié.»

Anie CLOUTIER


photo: Estelle Sinex

Le sucre à la crème du Cercle Molière: une tradition qu'on entend poursuivre au Théâtre de la Chapelle.

Festival de la chanson

Attention: on répète

Pour une sixième année consécutive, l'Alliance chorale du Manitoba présentera le Festival de la chanson française le 26 avril au théâtre Pantages de Winnipeg.

L'Alliance chorale, qui regroupe des choristes provenant des quatre coins de la province débutera ses répétitions le 9 mars au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Selon le coordonnateur de l'événement, Gilles Landry, le Festival accueillera plus de 200 choristes. «L'année dernière nous avions recruté 210 personnes, mentionne-t-il. Nous avons été bien reçus dans les écoles de la province et je suis persuadé qu'on va en faire un succès encore cette année.»

L'Alliance chorale du Manitoba regroupe des choristes de 10 ans à 77 ans. «Nous réussissons chaque année à créer une bonne chimie entre les jeunes et les adultes, indique Gilles Landry. C'est facile de faire chanter des gens qui sont en amour avec la musique.»

Cette année 12 pièces seront présentées au Festival. «Nous chanterons une pièce de Borodine, *La Veuve joyeuse, L'Important c'est la rose, Comme un Soleil* et plusieurs autres classiques qui enchanteront l'auditoire», annonce Gilles Landry, qui souligne que le choix des chants vise à «plaire à tous les goûts.»


photo: Marc-Éric Bouchard

Gilles Landry s'attend à un autre beau spectacle.

Par ailleurs, en raison des compresions budgétaires, l'Alliance chorale doit pour la première fois demander à ses choristes des frais d'inscriptions de 10 $. L'Entente Canada-communauté a diminué le financement de l'Alliance «et malheureusement nous avons dû aller chercher des fonds ailleurs, explique Gilles Landry. Nos membres ont compris notre situation et ils ont accepté de contribuer pour que le Festival de la chanson continue à être rentable.»

Le Conseil des Arts du Manitoba et Francofonds financent aussi l'Alliance chorale du Manitoba.

Les personnes intéressées à participer au Festival peuvent communiquer avec Gilles Landry au 233-7423.

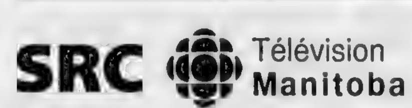
Les billets pour le Festival seront en ventes au CCFM et à la porte. Le coût d'entrée est de 10 $ pour les adultes, 8 $ pour les aînés et de 1 $ pour les enfants.

Marc-Éric BOUCHARD





Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 mars 1997



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en... pays d'en haut
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie
Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 La politique fédérale
23h53 La politique provinciale
0h00 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Le Voyage des damnés.** *R.-U. 1976. Drame. En mai 1939, le gouvernement de l'Allemagne permet à plus de 900 personnes d'origine juive de quitter le pays à bord d'un navire à destination de Cuba.*
2h45 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Les bâtisseurs d'eau
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
2h00 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h45 Cinéma: **Femmes de personne.** *Fr. 1984. Drame. Les parcours amoureux de quelques femmes qui travaillent ensemble dans un centre de radiologie.*
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Les Intrépides
17h00 Génies en herbe
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **À confirmer**
21h00 Histoires fantastiques
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point médias
23h00 Manitoba ce soir
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h18 Cinéma: **En plein vol.** *É.-U. 1993. Comédie. En Californie, Mitchell vit heureux en donnant libre court à sa passion pour le surf. Malheureusement, lorsque ses parents obtiennent une bourse de recherche pour aller travailler en Australie, son univers bascule.*
2h10 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Doug
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Les Jeux du Québec
14h00 L'accent francophone
15h00 M'aimes-tu
15h30 On aura tout vu
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du Hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h23 La météo
21h25 Les nouvelles du sport
21h46 Branché
22h30 Simplement la vie
➤ 22h45 Télé-sélection: **Présumé innocent.** *É.-U. 1990. Drame policier. Chargé de l'enquête sur la mort d'un collègue assassinée, un procureur d'État, éconduit par la jeune femme, est inculpé du meutre.*
1h15 Fin des émissions

Dimanche

6h35 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Nibus le marchand de sable
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les Parlementeries 3
20h00 Les beaux dimanches: **Les Orphelins de Duplessis**
22h00 Le téléjournal et le point
22h10 Spécial Manitoba
23h09 La météo
23h10 Les nouvelles du sport
➤ 23h30 Ciné-club: **Urga.** *Fr.–U.R.S.S. 1991. Comédie dramatique. En Asie centrale, en plein cœur de la steppe mongole, un jeune éleveur vit avec sa famille en totale harmonie avec la nature. Il accueille chez lui un employé d'une entreprise russe dont le camion est tombé en panne. Une étrange et solide amitié naît entre les deux hommes, que tout sépare.*
1h35 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Match de la vie
20h00 Ces enfants d'ailleurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h48 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Spécial Claire Lamarche
20h00 Cher Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h45 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Les péquenots de Beverly Hills.** *Am. 1993. Comédie satirique. Des nouveaux riches aux mœurs rustiques s'installent dans un quartier huppé de Los Angeles.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
10h30 Bugs Bunny
➤ 11h00 Ciné week-end: **Deux filles au F.B.I..** *Am. 1988. Comédie. Deux amies admises à l'école d'entraînement des agents du FBI s'entraident afin de surmonter les épreuves.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **L'école de ski s'envole en l'air.** *Am. 1990. Comédie. Dans une station de sports d'hiver, huit groupes de skieurs débutants, portés à la gaudriole, se livrent à une dure compétition.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le nouveau Karaté Kid.** *Am. 1994. Comédie dramatique. Une adolescente rebelle est prise en charge par un ami asiatique de son grand-père qui lui enseigne les arts martiaux.*
➤ 20h00 Ciné-extra: **Sans retour.** *Am. 1994. Comédie sentimentale. Un policier partage avec une jeuve serveuse, à qui il doit un pourboire, les quatre millions de dollars qu'il a remportés à la loterie.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h57 Ciné-lune: **Engrenage fatal.** *Am. 1987. Drame de mœurs. Poursuivi par la police pour vols de banques, un jeune criminel entraîne son amie dans une fuite à travers le pays.*
0h57 Télé-achats
1h22 Info National Média
3h17 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
➤ 12h00 Ciné week-end: **La guerre des Rose.** *Am. 1989. Comédie de mœurs. Espérant conserver la maison familiale après son divorce, une épouse avide d'indépendance se bute au refus de son mari de quitter les lieux.*
➤ 14h30 Ciné famille: **Le moment de vérité III.** *Am. 1989. Drame sportif. Un spéculateur organise un combat de karaté entre un jeune gladiateur sans scrupule et un adolescent timide. détenteur du titre de champion.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Spécial drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Dragon: L'histoire de Bruce Lee.** *Am. 1993. Drame biographie. La vie et la carrière de l'acteur et maître en arts martiaux Bruce Lee.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Complètement marteau
22h50 Finances
23h19 Télé-achats
23h44 Info National média
1h39 Fin des émissions

À la télévision de la SRC
le dimanche 16 mars à 22 h 10:

Dans tous ses transports
Ce portrait du Manitoba s'articule autour de quatre grands volets: un rappel de la lutte des Franco-Manitobains pour le maintien de leur identité et le respect de leurs droits.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 16 mars à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Ubald, dans le comté de Portneuf, par Fernand Champagne, prêtre

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h00 Le Grand Jeu TV5
8h05 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers inc. (J)
Plaisir de lire (V)
8h30 La Tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Polémiques (Me)
Sous la couverture (J)
Sciences 5 (V)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Mise au point (L)
L'Hebdo (Ma)
Temps présent (Me)
Bons Baisers d'Amérique (J)
Femmes (V)
10h15 Télétourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
11h57 Le Grand Jeu TV5
12h00 Bouillon de culture (L)
Surprise party (Ma)
Le Monde est à vous (Me)
Musique et compagnie (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Viva (J)
Polémiques (V)
13h05 7 sur 7 (L)
13h30 Panorama (Me)
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Alice (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Renseignements généraux
20h00 L'Hebdo
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h35 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Un château au soleil
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons Baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Courants d'art
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Femmes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les Carnets du bourlingueur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Coup de cœur francophone
23h00 Évasion
23h30 Générations sensation
23h45 Le Soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h15 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Rêves en Afrique
6h00 Pique-nique
6h30 Découverte
7h00 Le Petit Journal
7h30 Val-d'or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h05 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Carnets du bourlingueur
14h00 Journal télévisé TV5
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'artistes
17h30 Coup de cœur francophone
18h00 Journal télévisé de FR 2
19h00 Claude François, chanteur populaire
21h00 La Vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le Soir 3
0h00 Renseignements généraux
1h30 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Espace francophone
6h00 Évasion
6h30 Le Jardin des bêtes
7h00 Le Petit Journal
7h30 Tu vois ce que je veux dire
7h55 TV5 minutes
8h05 L'École des fans
8h45 Télétourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert au Palais royal
11h00 La Vie d'artiste
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal télévisé de FR 3
12h00 Un Château au Soleil
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le Monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'École des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 La Tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Comment ça va?
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Claude François, chanteur
0h30 De si de là
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

En bref

Ligue Hanover-Taché Séries
classement

Série 1	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	4	0	0	8
Steinbach	0	4	0	0
Série 2	**G**	**P**	**N**	**Pts**
Saint-Adolphe	4	3	0	8
Saint-Jean	3	4	0	6
Série 3	**G**	**P**	**N**	**Pts**
Sainte-Anne	4	1	0	8
Pine Falls	1	4	0	2
Série 4	**G**	**P**	**N**	**Pts**
La Broquerie	4	2	0	8
59ers	2	4	0	4

Séries à venir
Début le 7 mars
La Broquerie se rend à Sainte-Anne.
Île-des-Chênes se rend à Saint-Adolphe.

Ligue Hanover-Taché Junior

Les matchs à venir
Le vendredi 7 mars
Saint-Adolphe se rend à La Broquerie.
Le samedi 8 mars
Mitchell se rend à Île-des-Chênes.
Le dimanche 9 mars
La Broquerie se rend à Saint-Adolphe.

SPORT

La boxe amateur selon Ryan Savage

Pas si sauvage qu'on croit!

Après avoir vu ses frères aînés Craig et Sean faire de l'haltérophilie, Ryan Savage a opté pour la boxe. Depuis l'âge de 11 ans, il a amassé de nombreuses médailles. Et avant de quitter la boxe, il veut participer aux Jeux olympiques de l'an 2000.

Étudiant en science politique à l'Université de Winnipeg, Ryan Savage mentionne que la boxe lui a donné la conviction qu'il peut réussir ce qu'il entreprend. «La boxe m'a appris a être persévérant, souligne-t-il. Je veux me rendre le plus loin possible tant dans la boxe, que sur le plan professionnel.»

Âgé de 21 ans, Ryan Savage envisage une carrière d'avocat. «Après mes études en science politique, j'étudierai en droit à l'Université du Manitoba, prévoit-il. J'ai toujours aimé jumeler la boxe et les études.»

Depuis qu'il étudie à l'université, les études de Ryan Savage sont payées par Boxe Canada. «L'équipe nationale encourage les athlètes à prendre leur avenir en main, dit-il. Ça me permet de m'entraîner et d'étudier sans me préoccuper des contraintes financières.»



photo: Marc-Éric Bouchard

«La boxe me permet de me dépasser», explique Ryan Savage.

Ryan le globe-trotter

Ryan Savage participe à des compétitions qui l'amènent à voyager partout dans le monde. Une compétition en Irlande lui rappelle de bons souvenirs. «Même si je n'ai pas remporté de médaille, j'ai pu observer les beautés du paysage irlandais, constate-t-il. J'ai également bien aimé visiter l'Italie, l'Angleterre et le Danemark.»

C'est en décembre dernier à Copenhague, que Ryan Savage a remporté sa première médaille sur la scène internationale. «C'était un combat contre un Danois, et j'ai remporté la médaille de bronze, dit-il. Depuis ce temps, cette médaille est mon porte-bonheur pour les prochaines compétitions!»

Depuis dix ans, Ryan Savage a accumulé une fiche de 102 victoires et 18 défaites. Sans négliger ses études, il se prépare maintenant en vue des Jeux de la Francophonie qui ont lieu en Malaisie en août prochain. «Je veux continuer à accumuler les victoires, explique-t-il. Je veux boxer jusqu'en l'an 2000, ensuite j'accrocherai mes gants.»

Avant les Jeux olympiques de Sidney en l'an 2000, il y aura les jeux panaméricains de Winnipeg en 1999. «Si je quittais la boxe, je sais que je le regretterais. Je suis tellement proche de mes buts, qu'il faut continuer à faire des sacrifices», mentionne l'athlète.

Considéré le deuxième Canadien dans sa catégorie derrière l'Ontarien Jeremy Molitor, Ryan savage travaille avec son entraîneur pour améliorer sa défensive.

Et comme s'il n'était pas assez occupé, il donne des cours de boxe aux jeunes garçons de 10 à 14 ans. «La boxe est l'un des meilleurs sports pour maintenir une bonne forme physique. Comme les jeunes ont besoin de brûler beaucoup d'énergie, la boxe leur permet de se défouler tout en respectant les consignes d'un sport.»

Selon lui, les gens ont une mauvaise impression de la boxe. «Il faut faire la distinction entre le professionnel et l'amateur, précise-t-il. La boxe amateur met l'accent sur la discipline, l'esprit sportif et le franc-jeu. Des professionnels comme Mike Tyson et les frères Hilton donnent une mauvaise image au sport et c'est les amateurs qui payent la note.»

Il n'a d'ailleurs jamais voulu se lancer dans la boxe professionnelle. «Le monde de la boxe est très dur. Si je m'en tiens au sport amateur et si je me rends aux Olympiques, je serai aussi heureux que Mike Tyson, qui malgré ses millions $ a de nombreux problèmes personnels.»

Marc-Éric BOUCHARD



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Molson a dit: nous regardons l'avenir

On a fait peu de cas dans les médias du soutien inconditionnel que Norm Seagram a accordé à la direction du Canadien de Montréal, il y a environ dix jours. Pour ceux qui l'ignorent, Norm Seagram est LE grand patron de la brasserie Molson (propriétaire du Canadien de Montréal). Quand c'est lui qui parle, on l'écoute.

Son message s'adressait à ceux (principalement les journalistes montréalais) qui réclament du changement à la tête de l'équipe. Il leur a dit: Non. Selon lui, l'équipe actuelle est vouée à un brillant avenir car elle compte plusieurs jeunes joueurs, bourrés de talent pour la plupart et qui offrent du jeu excitant malgré les nombreuses blessures qui ont affligé l'équipe tout au long de la saison.

Je lui donne raison. Blessures ou pas, le Canadien ne remportera pas la coupe Stanley cette année: sa présence dans les séries n'est même pas assurée! De plus, la présence de deux jeunes gardiens inexpérimentés qui, en plus, ne peuvent compter sur une défensive stable et efficace devant eux, est une faiblesse trop évidente pour qu'ils aillent loin cette année.

Mais tous les ingrédients pour que le Canadien devienne une équipe redoutable sont réunis: il ne manque que l'expérience et, peut-être, un défenseur vedette. On pourrait avoir des surprises déjà dès l'an prochain...

En attendant, la sortie de Norm Seagram aura servi à faire taire les journalistes montréalais qui devront prendre leur mal en patience.

• • •

Le Maple Leaf de Toronto

Les amateurs de hockey savent que ça va mal à Toronto: l'équipe ne gagne pas et Cliff Fletcher (le directeur-gérant) est très contesté par les médias. Mais là comme à Montréal, l'organisation vient d'accorder son soutien à son personnel actuel. La preuve de cela? Fletcher vient d'échanger son joueur vedette, Doug Gilmour, sans que sa propre tête ne roule dans le contre-coup. Il a incontestablement gagné cette bataille.

Il faut savoir que le Canadien et les Leafs ne sont pas des organisations de «deux de pique»: elles ont des traditions et de l'expérience à revendre. Je pense que depuis le départ des Nordiques de Québec (devenus l'Avalanche du Colorado), ces deux équipes canadiennes se regardent de près parce qu'une rivalité naturelle pourrait revenir. Ça reste à voir!

• • •

Expansion à la LIH?

Vous avez probablement tous entendu parler des rumeurs d'expansion dans la Ligue internationale de hockey (j'ai su que les journaux de Winnipeg en ont longuement parlé dernièrement). Dans l'état actuel des choses, je n'ai jamais été favorable à cette idée.

À mon avis, il y a actuellement trop d'équipes qui ont du mal à boucler leur budget pour que l'on commence à agrandir le jardin. Avant d'aller chercher de nouvelles franchises, la LIH aurait tout intérêt à aider les équipes qui tirent la langue.

Comment aider une équipe qui attire en moyenne 3 000 spectateurs par partie et qui doit aussi payer des frais de voyage de type Ligue nationale? C'est une question difficile. Ma solution consisterait à diminuer ces frais de voyages en créant deux super-conférences (Est et Ouest) où il y aurait d'avantage de parties jouées entre les équipes de chaque conférence. Ça créerait des rivalités naturelles, attirerait plus de monde et coûterait moins cher en transport. Puis chaque équipe irait une fois par année faire la tournée des équipes de l'autre conférence.

C'est plus facile à dire qu'à organiser: mais cette voie doit pourtant être explorée.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Saint-Adolphe a le numéro des Habs

La Broquerie sera une proie facile pour Saint-Adolphe

Après avoir facilement défait les Rockets de Red River, trois parties à zéro en série quart de finale de la ligue junior Hanover-Taché, les Hawks de Saint-Adolphe affronteront les Habs de La Broquerie en série demi-finale

Selon l'attaquant des Hawks Christian Théoret, La Broquerie sera une proie facile. «Nous jouons nos meilleures parties contre eux, souligne-t-il. Nous les vaincrons facilement en quatre ou en cinq parties.» (séries 4 de 7)

Cette saison, Saint-Adolphe a remporté trois de ses quatre rencontres contre La Broquerie.

Pour sa part, Cédric Gagné, le coéquipier de Christian Théoret estime que sa formation se rendra en série finale. «Nous avons de meilleurs patineurs que La Broquerie, constate-t-il. Je ne comprend pas comment les Habs de la Broquerie ont pu remporter le championnat de la saison régulière.»

L'année dernière les Habs de La Broquerie ont remporté les honneurs des séries éliminatoires. «Les Habs ne sont pas de calibre pour être les champions une deuxième fois», affirme Cédric Gagné.

Après avoir vaincu les Red Wings de Grunthal en quatre rencontres, les Elks d'Île-des-Chênes affrontent les Mohawks de Mitchell dans l'autre série demi-finale. Selon l'attaquant Darrell Trudeau des Elks, la série sera longue et rude. «L'équipe qui réussira à gagner un match sur la patinoire adverse, remportera la série, dit-il. Les Mohawks sont très difficiles à battre devant leurs partisans. Les spectateurs sont tellement bruyants qu'il est difficile de garder sa concentration.»



Archives La Liberté

Selon Cédric Gagné, les Habs de La Broquerie seront une proie facile.

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Ils s'appelaient les Nordiques de Québec, ils sont maintenant _______________?

Réponse: _______________

Nom: _______________ Prénom: _______________

Téléphone: _______________ Nº d'abonné: _______________

970307

Gagnant des billets du 8 mars 1997: Marc Payette de Saint-Boniface.
Gagnant des billets du 9 mars 1997: René Saquet de Laurier.
Gagnant des billets du 13 mars 1997: Colette Wilson de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Gens d'ici

Francis St-Hilaire à la Great West Life

«La pratique du droit dans un cabinet privé ne pouvait me permettre de me spécialiser dans le droit commercial et corporatif», explique Francis St-Hilaire, qui vient de quitter un cabinet pour se joindre à la Great West Life. «Je m'intéresse beaucoup au domaine des affaires, poursuit-il et la Great West Life me permet d'exercer mon métier d'avocat tout en œuvrant dans le domaine du droit corporatif.»

Après avoir fait des études en droit et en administration à l'Université d'Ottawa, Francis St-Hilaire, a travaillé pour le compte de la firme Aikins, MacAulay et associés de Winnipeg, où il était depuis 1992. «Quand j'ai vu qu'un poste était ouvert à la Great West Life, j'ai postulé et j'ai décroché l'emploi, explique-t-il.»



Francis St-Hilaire.

Le travail de Francis St-Hilaire consistera à vérifier des documents pour qu'ils soient conformes aux lois auxquelles les clients de la compagnie d'assurances doivent se soumettent. «Ma tâche sera d'aider nos clients pour qu'ils respectent les procédures à suivre afin de se conformer aux lois qui régissent le droit commercial, mentionne-t-il. L'ambiance de travail est formidable et c'est avec beaucoup de motivation que je veux relever ce défi.»

À son poste depuis le 17 février, Francis St-Hilaire, âgé de 30 ans, est fier de travailler pour la Great West Life. «C'est valorisant d'être au sein d'une des plus grandes compagnies d'assurances du pays», souligne le jeune avocat originaire de Sainte-Anne-des-Chênes. Mes collègues de travail sont sympathiques et c'est motivant de travailler pour le bureau juridique de Great West Life.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

À la découverte de la religion Baha'i

Fêter le Nouvel An en mars

Vous avez essayé Jésus, Moïse, Krishna, Bouddha et Mahomet sans succès? Peut-être devriez-vous faire comme Danielle Dumont et Edmond Duford et vous tourner vers Baha'u'llah?

«C'est quand j'ai découvert les écrits de Baha'u'llah sur le Christ que je suis devenue une véritable chrétienne, confie Danielle Dumont, membre de la congrégation Baha'i de Winnipeg. L'enseignement religieux que j'ai reçu chez les sœurs catholiques ne répondait pas à mes questions. Il s'attardait trop au superficiel et manquait l'essentiel. Chez les Baha'is, j'ai trouvé l'évolution naturelle de la foi. On n'abandonne pas la chrétienté quand on devient Baha'i, on grandit.»



photo: Estelle Sirieix

Delores Lindsay, Danielle Dumont et Edmond Duford.

six millions d'adeptes

Fondée en 1844 par Bab (ce qui veut dire "la Porte"), suivi plus tard de Baha'u'llah (La Gloire de Dieu), la religion Baha'i compte quelque six millions de membres à travers le monde, dont 300 à Winnipeg. Ses quartiers généraux se trouvent à Haïfa en Palestine. «Notre principe de base est l'unification de la race humaine, indique Danielle Dumont. Nous voulons faire de l'humanité une famille globale.»

La religion Baha'i se veut libre de toute discrimination relative à la race, le sexe, la religion, la langue, l'origine sociale ou l'ethnie. Et l'homosexualité? «L'acte homosexuel n'est pas toléré, explique Delores Lindsay, autre membre de la congrégation. Cependant, nous acceptons les personnes homosexuelles. Nous considérons qu'il s'agit là pour nous d'un test de tolérance et d'amour d'autrui.»

Dépourvu de clergé, les Baha'is se dotent toutefois d'un ordre administratif composé de membres de la communauté élus au suffrage universel. Un Baha'i s'engage à donner 19 % de sa richesse à la communauté. «On ne donne pas 19 % de notre salaire brut, précise Delores Lindsay, mais 19 % de ce qui nous reste comme avoir après qu'on ait payé nos factures.»

Pas d'alcool, pas de drogue

Un Baha'i pratiquant ne boit pas d'alcool et ne prend pas de drogues, il fait sa prière tous les jours, il observe un temps de jeune, il fait le pèlerinage en Israël, il suit les lois de son gouvernement et il n'a pas de relations sexuelles extra-maritales. La médisance, la calomnie et la mendicité sont également proscrits. Contrairement aux Témoins de Jéhova, par exemple, les Baha'is ne refusent pas l'intervention médicale et ne font pas de porte-à-porte.

Les Baha'is se définissent-ils comme chrétiens? «Oui et non, répond Delores Lindsay. Nous sommes à la chrétienté ce que la chrétienté est au judaïsme. Moïse, Jésus, Mahomet et les autres sont tous des prophètes. Ils ont apporté un message important pour l'humanité. Mahomet, par exemple, a dit qu'il fallait traiter sa femme aussi bien que son chameau. Cette affirmation parait incroyable aujourd'hui, mais pour l'époque, cela représentait un grand avancement pour les femmes qui étaient souvent traitées moins bien que le bétail. Mais les temps ont changé et nous avons besoin de nouveaux professeurs pour continuer notre évolution spirituelle.»

Les Baha'is, précise Danielle Dumont, ne rejettent pas les enseignements de Jésus, Moïse ou de Mahomet. Leurs prières et leurs rites sont d'ailleurs grandement inspirés des grandes religions. «On ne renie pas sa religion en devenant Baha'i», ajoute-t-elle. D'ailleurs, Noël est célébrée en tant que fête religieuse chez les Baha'is. «Elle marque la naissance d'un grand prophète. Mais les échanges de cadeaux ont lieu au Naw-ruz, le Nouvel an Baha'i», précise Edmond Duford.

Le calendrier Baha'i compte 19 mois de 19 jours auxquels s'ajoutent quatre jours de festivités entre le 18e et le 19e mois, c'est-à-dire du 26 février au 1er mars, continue-t-il. Le nouvel an Baha'i débute avec l'équinoxe de printemps le 20 mars au coucher du soleil et se poursuit toute la journée du 21. (1)

Anie CLOUTIER

(1) Les célébrations du Nouvel An se tiendront le 21 mars à 19 h 30 au Royal Crown Banquet and Conference Center (83, rue Garry). Renseignements ou réservations: 667-97-45 ou 269-4499.

Chronique religieuse

Les évêques canadiens et les affaires sociales du pays

Le but principal de cet article est de répondre d'une manière polie et aussi à la fois directe à ceux et celles qui disent que l'Église canadienne est vieux jeu et qu'elle ne s'occupe pas de ses gens sur une base sociale, qu'elle ne crie pas sur les places publiques lorsqu'il y a un problème collectif et social qui concerne toute la population et que l'Église ne semble pas prendre la place qui lui est due dans des débats qui sont à la fois sociaux et politiques.

Il me semble que ces personnes ne doivent pas faire énormément de recherche, car lorsque nous regardons et lisons les journaux à caractère religieux du côté anglais et français, vite nous réalisons avec quelle précision et détermination les évêques canadiens, souvent en Conférence provinciale ou régionale, répondent, soit à leur gouvernement provincial ou fédéral. Souvent la question touche le chômage, la pauvreté chez les enfants, la discrimination, le racisme, etc.

Je crois personnellement que notre épiscopat canadien se tient beaucoup à la hauteur de la tâche et dans ce domaine ils (les évêques) doivent être félicités et encouragés.

J'aimerais dans cet article faire un survol de quelques questions sociales traitées depuis quelques années au Canada, par ceux qui sont les pasteurs des diocèses et aussi démontrer le sérieux de leurs recherches, et à travers tout ceci, donner le but principal qui est de faire régner l'amour du prochain et d'instaurer le Royaume de Dieu sur la terre.

D'abord une province qui s'est prononcée d'une manière forte depuis deux ans est sans doute l'Ontario. Les évêques ontariens se sont prononcés contre les réductions du gouvernement de Mike Harris, en disant qu'il fallait d'abord regarder l'équité de la distribution, si non ce sont toujours les pauvres qui en subissent les conséquences.

Le comité des affaires sociales de l'épiscopat reconnaît qu'il faut un certain équilibre dans la présentation du budget mais il ne faut pas que cela soit fait avec un enthousiasme tel que les motifs des réductions ne soit pas justifiées. Il faut toujours regarder les moyens atteints et mettre les personnes et leurs nécessités comme prioritaires.

Citant Vatican II, les évêques donnaient à Mike Harris quatre principes de base qu'il ne devrait pas oublier dans ses coupures budgétaires: 1. Toute personne est faite à l'image de Dieu et nécessite le respect humain. 2. Toute personne à droit au travail. 3. Nous avons un devoir religieux et civil de procurer une sécurité économique aux pauvres et aux démunis. 4. L'amour et la compassion doivent peser dans la balance quand arrive le temps de prendre des décisions d'ordre social et économique.

Un autre exemple est certainement lorsque les évêques de Terre-Neuve se sont prononcés en envoyant une lettre qui fut lue dans les églises de la province, protégeant la constitutionnalité des droits à l'éducation religieuse dans la province à travers les commissions scolaires.

Les Terre-Neuviens s'inquiètent du fait que si le gouvernement du Canada amende la Constitution pour changer la loi, le péril soit apparent dans d'autres provinces canadiennes pour amoindrir l'enseignement de l'éducation religieuse dans les écoles.

Récemment les évêques de l'Ontario ont encore écrit au gouvernement Harris en lui disant que si le gouvernement se décharge sur les municipalités de toute l'exécution et du financement des programmes sociaux, le tout apportera un chaos dans le domaine social et beaucoup de souffrance personnelle en dérangeant toute la bureaucratie dans les domaines sociaux de la province.

Dans un autre domaine, la Conférence des évêques de l'Ontario a demandé au gouvernement de ne pas approuver une loi qui légaliserait la loterie et les terminaux de loterie vidéo, qui encouragerait la pornographie visuelle et les jeux d'argent. Les évêques ont fait la remarque que les machines à sous n'emploient personne, ne produisent rien et exercent une pression inutile chez les pauvres gens vulnérables.

De plus, les évêques canadiens, lors de leur réunion annuelle l'automne dernier, ont pris une position forte sur l'abolition de la pauvreté, car lorsque nous regardons les cuisines de soupe populaire qui s'établissent partout au pays, les programmes de déjeuner dans les écoles, etc., tout ceci est un signe de la pauvreté grandissante dans notre société canadienne.

Dans un autre thème, les évêques canadiens ont écrit au gouvernement canadien pour démontrer leur opposition face au vote qui enlèverait la discrimination sexuelle comme source et base à la discrimination légale, ce qui veut dire que les couples de même sexe pourrait voir les gouvernements approuver leurs projets et que la base de la discrimination serait abolie comme motif de l'acte.

D'après les évêques, ceci enlèverait le caractère sacré de la famille tel que Dieu l'a voulu dans son plan de création, et aussi affaiblirait beaucoup la stabilité de la famille en encourageant toutes sortes d'orientations sexuelles qui seraient sur le même pied que la dite «famille normale».

Dans une autre idée, récemment les évêques de la Saskatchewan ont écrit à leur gouvernement pour démontrer leur opposition à l'enfouissement des déchets nucléaires dans le Bouclier canadien qui est scientifiquement et moralement inacceptable. Le risque est trop grand pour la population encore prise avec la pauvreté dans ces endroits du Nord de la province.

Voilà donc quelques exemples où les évêques canadiens se sont prononcés pour s'opposer à leur gouvernement et en gardant toujours à l'esprit le Royaume de Dieu basé sur la justice et la vérité face à l'humanité. Il va sans dire que toutes les Conférences d'évêques à travers le monde à un moment donné démontrent leur opposition à leur gouvernement. Que ça soit au Brésil où les évêques s'opposent à l'augmentation galopante des sectes, que ça soit aux États-Unis, où les évêques sont contre l'euthanasie et l'avortement, que ça soit en Nouvelle-Zélande où les évêques s'opposent à la France avec ses études nucléaires dans le Pacifique, il faut, sans faute de notre part toujours encourager les efforts des évêques dans leurs luttes à faire respecter, au nom de la foi et du Christ, la justice sociale dans toutes ses formes et facettes.

Réal Léveque, prêtre

— *Nécrologie* —

Albina Toupin
(née Labossière)

Le mardi 25 février 1997, à l'hôpital Saint-Boniface, madame Albina Toupin, anciennement de Saint-Léon, est décédée paisiblement à l'âge de 90 ans.

Elle laisse dans le deuil ses neuf enfants: Norbert (Irène) de Saint-Léon, Thérèse (Gaston) Lapointe de Winnipeg, Angeline Wareing de Winnipeg, Germaine Kunzie de Winnipeg, Louis (Marina) de Saint-Boniface, Gabriel (Thérèse) de Winnipeg, Donald (Fernande) de Saint-Boniface, Alice (Charles) Lewis de Saint-Boniface, et Agnès (Erne) Pirlot de Saint-Boniface; 28 petits-enfants et un grand nombre d'arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Elle laisse aussi ses belles-sœurs Rosalma Labossière, Lucienne M. Labossière et Lucienne R. Labossière ainsi que trois autres belles-sœurs au Québec.

Elle a été précédée de son mari Armand Joseph Toupin; de trois de ses enfants, Gérald en 1930, Solange en 1936 et Bernard en 1994; de son gendre Joseph Kunzie; et de 13 frères et sœurs.

La messe des funérailles a été célébrée par le père Marcel Damphousse à l'église catholique de Saint-Léon le samedi 1er mars 1997 à 13 h 30, précédée des prières à 13 h. L'incinération du corps a suivi.

Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des offrandes de messe en mémoire de madame Toupin ou des dons à la Société canadienne du cancer, 193, rue Sherbrook, Winnipeg (MB) R3C 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes (MB), (204) 248-2201 ou 941-9951 (ligne de Winnipeg).

FNFCF

Un retour à la base

Une cinquantaine de femmes francophones de l'Ouest canadien se sont réunies à Winnipeg les 7, 8 et 9 février pour discuter des objectifs de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF).

Elles ont aussi évalué la possibilité de développer des partenariats dans les communautés francophones de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires.

Les membres de la FNFCF ont opté, lors de leur dernière assemblée générale en juin 1996, de se regrouper en trois grandes régions, histoire de diminuer les coûts de transport et de logement et ainsi mieux faire face aux compressions budgétaires, explique la présidente nationale, Ghislaine Foulem.

«On a profité de l'occasion pour revoir notre fonctionnement et opérer un retour à la base», indique-t-elle.

La FNFCF compte 25 groupes membres et représente près de 8 000 femmes francophones hors Québec

Elle se donne comme objectifs pour 1997 «de recruter de nouveaux membres et de créer des partenariats, indique la présidente.

«On veut aussi développer Internet comme moyen de communication et de développement économique. Internet est un outil pour maximiser nos ressources.»

En effet, Ghislaine Foulem s'inquiète de la diminution du financement des regroupements de femmes.

Loin d'être dépassées, les féministes ont encore du pain sur la planche. La réforme des programmes sociaux et de la santé, la question de la violence faite aux femmes et le virage à droite de la société sont tous des dossiers importants pour les femmes, indique-t-elle.

«Une rencontre comme celle de cette fin de semaine nous permet d'écouter parler les femmes de ce qui les concerne. Et la revendication, c'est de la base que ça part», conclut Ghislaine Foulem.

Les membres réunies à Winnipeg en ont profité pour élire Doraine Jean de l'Alberta et Audette Lepage de la Colombie-Britannique comme représentantes pour l'Ouest au conseil d'administration de la FNFCF.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Une cinquantaine de femmes francophones de l'Ouest étaient de passage à Winnipeg pour parler recrutement et partenariats.

Maison Gabrielle-Roy

C'est à la mode de donner

Faire son magasinage de printemps en même temps qu'une bonne action, oui, c'est possible! Ne manquez pas le déjeuner-défilé de mode de La Maison Gabrielle-Roy qui aura lieu le 16 mars.

L'événement de financement aura lieu à 12 h dans la salle Provencher de l'Hôtel Fort Gary (222, avenue Broadway). Les billets sont disponibles au coût de 35 $ en composant le 237-1818. Un reçu de 20 $ pour fins d'impôt sera remis.

A. C.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Allô!

As-tu déjà imaginé que tu vivais dans un château du Moyen Âge? T'es-tu déjà demandé comment était la vie des gens et des enfants à l'époque où les châteaux-forts ont été construits? Je t'en parle aujourd'hui.

Bicolo

Le Club de Bicolo

La vie au château

Il y a beaucoup de guerres au Moyen Âge. Le château-fort sert de refuge aux villageois. Il contient des habitations, des tours, et souvent deux épaisseurs de murs (des enceintes). Il appartient au seigneur de la région. Ce dernier protège les habitants; en échange, ils le font vivre en lui fournissant de la nourriture et en participant à des corvées. Le châtelain vit dans le château avec sa famille et ses serviteurs. D'autres personnes y habitent: le forgeron, le sellier, le menuisier y ont leur atelier et leur maison.

Devenir adulte

À quel âge est-on adulte? Au Moyen Âge, un fille devint une adulte à 12 ans et un garçon, à 13 ou 14 ans. Vers 10 ans, les enfants, qui ont déjà commencé à faire toutes sortes de travaux, apprennent un métier: menuisier, cordonnier, brodeuse, couturière, lingère...

Les amis de Guillaume

Les amis de Guillaume ont des noms à la mode: Jean, Arnoul, Mahaut, Olivier, Jeanne, Roland, Iseut, Perrette... Quels sont les noms de fille et quels sont les noms de gars?

Ce petit garçon vit en 1234.
Je te raconte comment il vit, mais les lettres de certains mots se sont emmêlées. Peux-tu les démêler? Tu peux aussi colorier le dessin.

Guillaume a huit ans. Il habite au château. Il a grandi auprès de sa mère. Il l'aidait à faire de petits travaux. Depuis un an, son père l'a confié à un **céeepprtu** ______________ (un professeur) qui lui apprend à lire, écrire et compter. Bientôt, on lui apprendra le tir à l'arc et le lancer du **aejlotv** ______________. À 12 ans, il pourra devenir l'**céeruy** ______________ d'un chevalier. S'il a assez d'argent pour acheter une **aemrru** ______________ et un cheval, peut-être deviendra-t-il chevalier lui aussi, plus tard?

Que mange-t-on?

Pendu au foyer, un **acdhnoru** ______________ contient un potage. Chaque jour, on ajoute de nouveaux ingrédients aux restes de la veille. Les gens mangent des **aegopst** ______________ faits de lard, de choux et de légumes. On mange aussi du **ainp** ______________ et beaucoup de **aefgmor** ______________. Parfois il y a des fruits. Les nobles sont chanceux: ils peuvent acheter des **céeips** ______________ pour que la nourriture ait meilleur goût. Au Moyen Âge, les aliments n'étaient pas toujours très frais.

Où dort-on?

Avec son cheval, le lit est le bien le plus précieux du seigneur! Les gens ordinaires dorment souvent sur une simple **aaeillpss** ______________: un lit fait de paille. Souvent, il n'y a pas de pièce spéciale juste pour dormir. On dort là où on vit le jour.

Comment s'habille-t-on?

Comme tous les enfants, Guillaume porte une chemise et une **ceott** ______________ (une robe avec une ceinture). Il peut porter des **acehsssu** ______________ (de longs bas qui montent aux cuisses) et ses chaussures, en cuir, sont nouées à la cheville.

Un chevalier ne peut pas revêtir son armure sans aide. C'est le rôle de l'écuyer, qui l'accompagne partout.

À quoi joue-t-on?

Les **eiopstu** ______________, marionnettes, chevaux à bascule existent au Moyen Âge. Les adultes jouent aux **ccéehs** ______________. Les fils des seigneurs apprennent le lancer du poids et du javelot, le tir à l'arc, l'équitation.

Réponses: précepteur, javelot, écuyer, armure, chaudron, potages, pain, fromage, épices, paillasse, cotte, chausses, toupies et échecs.

Relie chaque mot à la bonne définition.

1. Fossé rempli d'eau qui entoure le château.
2. Plus grosse tour du château, où habite le seigneur.
3. Partie basse du château-fort. Les forgerons, tisserands, etc., y vivent et y travaillent. On y fait un potager et les animaux peuvent y circuler.
4. C'est la toilette. Un conduit d'évacuation mène à la douve.
5. C'est ainsi qu'on nomme les paysans libres.
6. Lourde porte en fer.
7. Marchand qui portent les marchandises de ville en ville.
8. Chanteur, conteur, jongleur, poète, il va de château en château amuser le seigneur et sa dame.
9. Morceau de pain dur qui sert d'assiette pour la viande.

a. donjon
b. garde-robe
c. colporteur
d. trouvère
e. tranchoir
f. douve
g. basse-cour
h. vilains
i. herse

Réponses: 1-f; 2-a; 3-g; 4-b; 5-h; 6-i; 7-c; 8-d; 9-e.

Le savais-tu?

Tu connais la chanson du roi Dagobert? Savais-tu que ce roi a vraiment existé? Dagobert 1er a vécu aux tout débuts du Moyen Âge. Il a été le roi des Francs pendant 12 ans. Il a réellement été secondé par saint Éloi. Il est mort vers 638. La pièce que tu vois est faite à son image.

Les bonnes manières

Ne crache pas sur la table.

Si tu rinces ta bouche, ne recrache pas dans le bol, mais sur le sol.

Ne t'essuie pas les mains sur la robe d'une dame, mais sur les pans de la nappe.

Ne souffle pas dans la face d'un voisin si tu n'est pas sûr de ton haleine.

Concours

Dans les dernières semaines, je t'ai proposé de faire ton arbre généalogique et d'écrire une histoire sur ta famille.

Invente maintenant des armoiries pour ta famille.

Tu peux les dessiner dans un blason ou dans un drapeau comme ces exemples ci-contre. Tu dois aussi *m'expliquer ce que ton drapeau signifie* et *inventer une devise* pour ta famille.

Fais-moi parvenir ta participation au concours **au plus tard le vendredi 28 mars** en utilisant le coupon fournis.

Bonne chance!

Reproduis ce blason en plus grand et utilise-le pour le concours.

Reproduis ce drapeau en plus grand et utilise-le pour le concours.

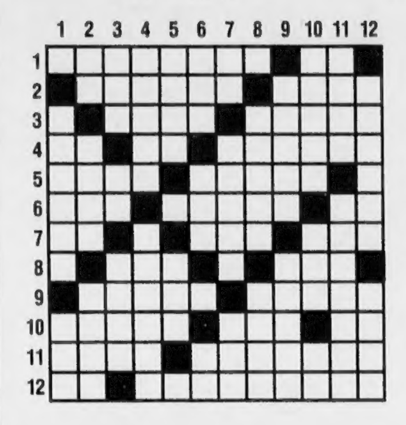
COUPON DE PARTICIPATION

Concours Des armoiries pour ma famille

Prénom: ______________
Nom: ______________
Adresse : ______________
Ville/village: ______________
Code postal : ______________
École: ______________
Classe : ______________ Âge: ______________
N° de membre Club de bicolo: ______________

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 64



HORIZONTALEMENT

1. Jour de la semaine. — Du verbe aller.
2. Femme très belle. — Genre de légumineuses.
3. Prép. — Premier magistrat.
4. Article. — Nég. — Évêque de Paris.
5. Polie. — Second jour de la semaine.
6. Convenu. — Dernier jour du carnaval. — Pron. pers.
7. Inf. — Compagnie (abrév.). — Article.
8. Mamelle de la vache. — Sans mélange.
9. La sainte vierge. — Principe odorant de certaines substances végétales ou minérales.
10. Fils d'Hellen. — Pour qui on a de l'amitié. — Dans.
11. Poil long et rude. — Partisane de l'arianisme.
12. Usages. — Franchise.

VERTICALEMENT

1. Frapper d'une malédiction. — Ancien bouclier.
2. En les. — Joindre. — Qui passe dans la bouche du cheval.
3. Action de rire. — Dans mérite. — Langue sacrée de l'Île de Ceylan.
4. Boîte osseuse. — Amenons à soi.
5. Attaché au mors du cheval. — Situé.
6. Sens, moins une lettre. — Entourée de terre. — Année.
7. Outil de la couturière. — Devenir mûr. — Sert à lancer des flèches.
8. Fais savoir par lettre. — Personne pour qui on a de l'amitié.
9. Juron familier. — Se recueillir.
10. Qui désigne ce qui est près. — A deux voix. — Nég.
11. Lieu où l'on bat le grain. — Promesse solennelle.
12. Sorte de sièges (pl.). — Prince troyen.

RÉPONSES DU N° 63



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	M	A	R	A	T	E		S	I	C
2		L	E	C	O	N			M	U	R	E
3		M	U	T	I	N	E	R	I	E		L
4	S	I	T	E		E	R		A		D	E
5	C	R	E	U	S	E	R	A		C	O	R
6	R	E		R	E	S	E	R	V	E		I
7	I		C		U		U	R	I	N	E	
8	B	A	I	L	L	E	R	E	N	T		A
9	E	N	T	E	E		S	T	E	R	E	S
10		S	E	N	T	E		E	T	E	S	
11	C	E	R	A	T		L		T	R	A	C
12	A	S	A		E	D	E		E	A	U	X

LE SAVIEZ-VOUS?

Les chefs d'État et leurs règnes

Reliez les chefs d'État suivants à l'époque où ils ont exercé le pouvoir.

1.	Charles de Gaulle	A.	1938-1975
2	Dwight D. Eisenhower	B.	1958-1963
3.	Erich Honecker	C.	1946-1955 et 1973-1974
4.	Simon Bolivar	D.	1958-1969
5.	Winston Churchill	E.	1953-1961
6.	Juan Domingo Peron	F.	1819-1830
7.	Le pape Jean XXIII	G.	1976-1989
8.	Josip Broz Tito	H.	1940-1945 et 1951-1955
9.	Indira Gandhi	I.	1953-1980
10.	Francisco Franco Bahamonde (Franco)	J.	1966-1977 et 1979-1984

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Sources: L'Histoire et les Idées aux Éditions France Loisirs.

Réponses: 1-D; 2-E; 3-G; 4-F; 5-H; 6-C; 7-B; 8-I; 9-J; 10-A.

Recette

Poulet au citron, au brocoli et au poivron rouge

3/4 lb (375 g) de poulet désossé, en fines lanières.
3. c. à table (45 mL) jus de citron
1 gousse d'ail, émincée
2 c. à table (30 mL) d'huile de maïs
3 tasses (750 mL) de fleurons de brocoli, en bouchées
1 poivron rouge, en languettes minces

Sauce
3/4 tasse (175 mL) d'eau
2 c. à table (30 mL) fécule de maïs
2 sachets de bouillon de poulet instantané ou 4 c. à thé (20 mL) de liquide
2 c. à table (30 mL) de sirop de maïs
1 c. à thé (5 mL) de zeste de citron, râpé

- Dans un bol moyen, faire mariner le poulet dans le jus de citron et l'ail de 10 à 15 minutes.
- Dans un petit bol, combiner les ingrédients de la sauce; réserver.
- Chauffer un grand poêlon ou un wok à feu moyen-vif. Y verser 1 c. à table (15 mL) d'huile et l'étaler; y faire sauter le poulet de 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce qu'il ait perdu sa teinte rosée. Retirer du poêlon.
- Verser le reste d'huile dans le poêlon; y faire sauter le brocoli et le poivron rouge de 2 à 3 minutes. Repousser les ingrédients sur le bord du poêlon.
- Remuer la sauce et la verser au milieu du poêlon. Porter à ébullition en remuant sans arrêt. Ajouter le poulet et laisser bouillir 1 minute pour que la sauce épaississe.
- Servir sur du riz cuit.

Conseil: Préparer les autres ingrédients pendant que le poulet repose dans la marinade.

Donne 4 portions.

ADORATION

Il y aura 40 heures d'adoration de Jésus dans l'Eucharistie, à la chapelle Cœur Immaculé de Marie, commençant le vendredi 7 mars à 18 h 30 et se terminant le dimanche le 9 mars à 9 h 45.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à une de ces heures veuillez contacter Fern Marion au 233–5982.

Ces heures débutent le vendredi avec les confessions de 18 h 30 à 19 h suivies de la messe à 19 h et de l'adoration par la suite.

MERCI!

LES PETITES ANNONCES DE LA LIBERTÉ – *Une bonne affaire!*

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
850-

COUPLE BRICOLEUR: travail d'équipe. 25 ans d'expérience. Rénovation intérieure, décoration, peinture, etc. 25 $ de l'heure ou contrat. Émile ou Eliana 1–204–427–2309.
851-

LA GARDERIE FAMILIALE «Chez Tante Ida» accueillerait un enfant de 2 ans et plus maintenant ou en septembre. 233–9381.
853-

GARDERIE FAMILIALE au Parc Windsor: à une ou deûx ouvertures à temps plein, pour enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Déjeuner, dîner et goûter servi. Grand parc derrière ma cour. Non fumeuse. Appelez Lise au 231–3624.
855-

JOCUS: cherche des conseillères bilingues dans tout le Canada. Compagnie qui offre plus de 300 jouets et bricolage. 70 % à moins de 15 $! Rencontres et vente de catalogue. Appellez Stella au (204) 233–4063.
856-

BONNE D'ENFANTS: recherchée pour une famille avec trois enfants à Churchill (au nord du Manitoba). Débutant en mai ou juin jusqu'à la fin novembre. Non fumeur. Trois références requises. Composez le 1–204–675–8878 ou envoyez correspondance à Louise, C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
857-

RECHERCHE

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE CHERCHE à compléter la collection des livres Delly. Appellez Flora au 235–0243.
848-

À LOUER

À LOUER: Boulevard Provencher. Appartement d'une chambre à coucher. Tout inclu. 1er avril ou plus tôt. 237–5429 après 17 h.
852–

MAISON À LOUER: 2 chambres à coucher au premier et 1 chambre à coucher et salle récréative au sous-sol. Grande cuisine avec coin pour petit déjeuner. Cour privée avec terrasse. Stationnement et services inclus. Pour le 1er avril. 771–6964 ou 256–2911.
854-

À LOUER: Norwood Flats, beau haut de duplex avec 2 chambres à coucher, 6 appareils électro-ménager inclus dans l'appartement. Salle de lavage, solarium, tapis. Chauffage, eau, et câble compris. Non fumeur, pas d'animaux, propre et tranquille. 625 $ par mois + l'électricité. Disponible le 1er avril. 231–2219.
858-

À LOUER: garçonnière à Saint-Boniface. entrée privée, «sun deck», 340 $ tous inclus. Tél.: 237–8640.
859-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. 400 $ par mois services inclus. Stationnement disponible. Libre immédiatement. Jean-Pierre au 237–5074.
860-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES



APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

Recyclez ce journal!

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Entretien maison et cour*
- *Soins des pieds*
- *Coiffure à domicile*
- *Entretien domestique*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

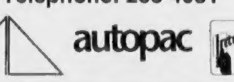
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
R. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28,50 $ ❐	32,10 $ ❐	125 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐	250 $ ❐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________